L'ANNONCE
DU PRIX NOBEL DE LA PAIX 1901
DANS LA PRESSE GENEVOISE

par Roger DURAND

Dès l'annonce du testament d'Alfred Nobel, en 1896, l'attention des milieux concernés (chimie, médecine, physique, littérature et pacifisme) se porte avec acuité sur les chances de chacun. En effet, la notoriété de l'inventeur de la dynamite, industriel à la fortune colossale, s'étendait au monde entier, non seulement à cause des relents sulfureux de son succès (industrie de guerre), mais surtout en raison des sommes astronomiques qui allaient être distribuées, et enfin grâce à l'écho favorable qu'avait suscité la conversion de ce marchand de la mort à la cause humanitaire. La tension monte de plusieurs crans en novembre 1901 car les institutions suédoises et le parlement norvégien proclameront le 10 décembre les noms des premiers lauréats des prix Nobel.

Maurice Dunant (le neveu d'Henry) a minutieusement classé les articles de presse récoltés par l'Argus pour les mots clés "Henry Dunant". Les chercheurs disposent ainsi d'un outil précieux pour se faire une idée des tendances profondes de l'opinion publique formée par les journaux. Pour l'année 1901, nous avons relevé plusieurs articles qui traitent de l'héritage d'Alfred Nobel et des prix éponymes, avant la date fatidique du 10 décembre.

A l'évidence, un grand nombre de pays et de journaux s'intéressent, voire se passionnent pour l'événement. En voici plusieurs exemples :

– Paul VIBERT, dans la *Nouvelle presse*, février 1901
– « Le prix Nobel », dans l'*Indépendant du Cher*, 2 mars 1901

– « Le Fondateur de la Croix-Rouge », dans *Le petit Parisien*, 7 octobre 1901
– « Le prix Nobel », dans la *Gazette de Lausanne*, 24 octobre 1901
– « Encore le prix Nobel », dans le *Petit bleu d'aujourd'hui*, 23 octobre 1901
– « Noch einmal der Nobelsche Friedenspreis », dans le *Neues Tagblatt*, Stuttgart, 2 novembre 1901
– « Fredspraemiens », dans le *Dagbladet*, Christiania (Oslo), 8 décembre 1901
– « Henry Dunant », dans *L'écho de Paris*, 9 décembre 1901
– « Los premios Nobel », dans l'*Heraldo*, Madrid, 9 décembre 1910
– « Nobeldagen », dans *Svenska Dagbladet*, Stockholm, 10 décembre 1910.

Comme nous venons de le faire pour la cuvée 1902 au sujet d'Elie Ducommun,[1] nous avons cherché à établir comment la presse genevoise gère le sujet. Avec un heureux élu parmi les cinq prix possibles, la patrie d'Henry Dunant devait être sensible aux chances et à la réussite du fondateur de la Croix-Rouge.

Suivons donc les périodiques du bout du lac, au jour le jour, pendant ce mois crucial de décembre 1901. Sauf erreur de notre part, des journaux comme le *Courrier* ou *Le papillon* restent muets sur la question. Dans l'ordre chronologique des parutions, nous reproduisons ci-après, intégralement, tous les articles parlant de n'importe quel aspect des prix Nobel. Il s'agit de quotidiens comme le *Journal de Genève*, *Le Genevois* ou la *Tribune de Genève*. Des publications périodiques comme *La patrie suisse* et le *Bulletin international de la Croix-Rouge* sont aussi pris en considération.

---

[1] Voir le *Bulletin de l'Association « Genève : un lieu pour la paix »*, n° 3, année 2005, Genève, août 2006, pages 39-60.

Croix-Rouge

Les projets prêtés au jury du prix Nobel, ont attiré l'attention ces derniers temps sur la Croix-Rouge, une des plus nobles et des plus belles institutions des temps modernes, à laquelle nous sommes heureux de penser que le nom de Genève restera éternellement attaché.

Nous ne saurions parler de la Croix-Rouge sans faire précéder cet exposé de la physionomie d'un de ses principaux fondateurs : du président du Comité international de la Croix-Rouge. M. Gustave Moynier est à la tête de ce comité depuis tantôt quarante ans et nous voulons es-

M. Gustave Moynier est né à Genève le 29 septembre 1826, d'une ancienne famille de la République. Il est licencié en droit de la faculté de Paris (1850), titre auquel sont venus s'ajouter, *honoris causa,* celui de docteur en droit de l'Université de Cracovie (1885) et celui de docteur en sociologie de Genève (1901). M. Moynier est en outre, depuis quinze ans, correspondant de l'Institut de France, Académie des sciences morales et politiques, et associé honoraire de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem (1875). Il est enfin titulaire d'un nombre infini d'ordres étrangers qu'il ne porte d'ailleurs que dans des occasions officielles et pour faire honneur aux pays qui les lui ont octroyés.

Journal illustré par des photographies (technologie récente pour Genève) *La patrie suisse* paraît tous les quinze jours. Le 20 novembre 1901, soit trois semaines avant la proclamation des résultats, ce bimensuel lance son candidat, aux pages 285-286 qui correspondent en fait aux première et deuxième pages de son numéro 213. Le tout rehaussé d'un imposant portrait du philanthrope friand de consécration internationale.

M. Moynier dans sa belle carrière, a rendu maints services aux œuvres d'utilité générale de notre petit pays : il a été successivement ou tour à tour président, vice-président et président honoraire de la Société genevoise et de la Société suisse d'utilité publique, de la Société suisse de statistique, qu'il a représentée comme délégué officiel de notre pays aux congrès internationaux de Florence (1867) et de La Haye (1869).

L'Institut de droit international qui a exercé une influence salutaire sur la marche des idées et du droit dans notre vieux monde, a l'honneur de le compter au nombre de ses fondateurs (1873) ; il l'a présidé en 1892 et en a été plus tard président d'honneur. Il en est membre honoraire depuis 1898.

Mais son rôle principal dans le domaine des œuvres humanitaires et sociales, est bien certainement la part prise à la Croix-Rouge. Il est dès l'origine (1893), président du Comité international de la Croix-Rouge à la fondation duquel il a contribué. Il représenta la Suisse comme plénipotentiaire, aux conférences diplomatiques d'où sont sorties la convention de Genève (1864) et ses articles additionnels (1868). Il a été successivement président des conférences internationales de Genève (1863 et 1864), vice-président de celles de Berlin (1869) et de Carlsruhe (1887), président d'honneur

de celles de Rome (1892) et de Vienne (1897). Il est lauréat de la Société prussienne de la Croix-Rouge (1867).

Dans un autre domaine, M. Moynier a rendu encore des services à la cause de la civilisation : il a été membre de la Commission internationale de Bruxelles pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale (1873), fondateur et directeur du journal l'*Afrique explorée et civilisée* (1879 à 1894). Il est enfin depuis onze ans consul général de l'Etat indépendant du Congo.

M. Moynier a signé nombre d'œuvres dont nous ne donnerons pas les titres pour ne pas davantage faire ressembler cet article à un catalogue. Nous en avons assez dit pour apprendre à nos lecteurs que M. Gustave Moynier, notre vénéré concitoyen — il fêtait ce printemps ses noces d'or — a bien mérité de l'humanité et de la civilisation, en cherchant et en trouvant les remèdes officiels à apporter aux maux de la guerre. C'est une de ces figures dont s'honore à juste titre un pays et une nation.

D'une part, la Croix-Rouge est qualifiée comme "une des plus nobles et des plus belles institutions des temps modernes" ; d'autre part, Gustave Moynier est présenté comme "l'un de ses principaux fondateurs". Viennent ensuite les distinctions honorifiques qu'il a reçues, son statut prestigieux de membre correspondant de l'Institut de France, etc.

Selon *La patrie suisse*, Moynier "a rendu maints services aux œuvres d'utilité générale". Il a fondé en 1873 l'Institut de droit international. Son cursus dans les conférences internationales de la Croix-Rouge est inégalable. Il "a rendu encore des services à la cause de la civilisation" comme promoteur de la colonisation de l'Afrique centrale …

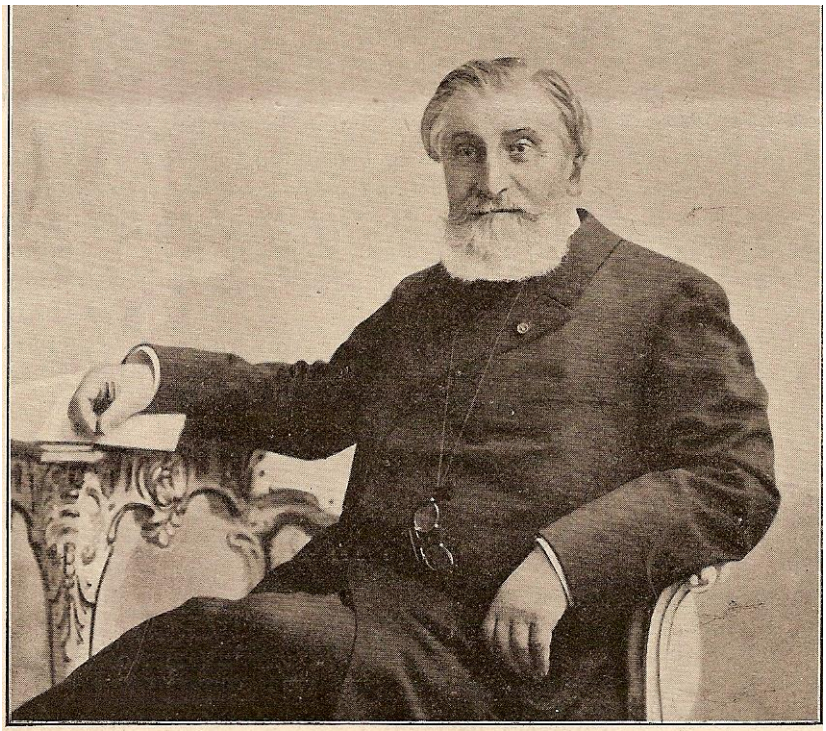

M. Gustave Moynier

Président du Comité international de la Croix-Rouge depuis 1863

Membre fondateur de l'Institut de droit international

Photographie J. Lacroix, Genève.

Cet article dithyrambique confirme que Gustave Moynier est le candidat de l'establishment genevois. Nous savons d'ailleurs que le Comité international de la Croix-Rouge, dans sa séance du 13 février 1901, a "décidé de faire présenter le Comité international par M. Alfred Martin, doyen de la Faculté de droit, et de faire appuyer si possible cette candidature par le président de la Confédération. M. Des Gouttes est chargé de voir le secrétaire adjoint du Département politique fédéral, M. Alphonse Dunant, à ce sujet. M. Ador tentera une démarche auprès de M. Lardy pour obtenir son appui dans le même sens".[2]

---

[2] *Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge*, *17 février 1863-28 août 1914*, Société Henry Dunant et Comité international de la Croix-Rouge, Genève, 1999, page 621.

Suède

STOCKHOLM, 30. — Le bruit répandu par les journaux allemands et français que le poète Mistral recevrait le prix Nobel est de pure invention. Les noms des lauréats ne seront rendus publics que le 10 décembre. Jusque-là, le secret le plus absolu sera gardé et aucune information ne sera publiée.

Dimanche 1er décembre 1901, Le *Journal de Genève* se fait le témoin de l'attente que suscitent les tout nouveaux prix Nobel.

Cette dépêche de Stockholm du 30 novembre dément une rumeur concernant le prix de littérature. En fait, ce dernier reviendra à Sully Prudhomme.

Suède

(H.) BERLIN, 3. — Bien qu'un communiqué officiel ait annoncé que les prix Nobel ne seraient décernés que le 10, et que d'ici-là le secret serait gardé sur les opérations de la commission, une dépêche de Stockholm donne la liste suivante des lauréats : Prix de la paix, M. Henri Dunant, de Genève ; prix de médecine, le professeur Behring, qui a découvert le sérum antidyphtérique ; prix de physique, M. le Dr Rœntgen ; prix de chimie, M. van Thoff, Hollandais; le prix de littérature n'est pas encore décerné. Il y aurait ballottage entre M. Sully-Prud'homme, Français, et M. Echegaray, Espagnol.

Le suspense continue. Mercredi 4 décembre, c'est-à-dire à une semaine de la proclamation des noms des lauréats, le *Journal de Genève* reproduit, en page 3, une dépêche très bien informée.

Mais il s'abstient de tout commentaire, alors qu'un des lauréats prévus est genevois …

SUÈDE

Les prix Nobel. — Une dépêche donnait dernièrement les résultats officieux des prix Nobel.

On sait que les dispositions essentielles du testament Nobel portent que les intérêts d'une grosse partie de sa fortune, qui se montait à 55 millions de francs environ, seront partagés en cinq prix d'une valeur de 300,000 fr. chacun.

L'un des cinq prix sera attribué, dit le testament, à celui qui, dans le domaine des sciences physiques, aura fait la découverte ou trouvé l'invention la plus importante ; un autre à celui qui, dans la chimie, aura fait la découverte la plus importante ou apporté le meilleur perfectionnement ; le troisième à l'auteur de la découverte la plus considérable dans le domaine de la physiologie ou de la médecine ; le quatrième à l'écrivain qui aura composé l'ouvrage le plus remarquable dans le sens de l'idéalisme ; enfin, le cinquième à l'homme qui aura le plus et le mieux travaillé à l'œuvre de la fraternité des peuples, à la suppression ou la réduction des armées permanentes, à la formation et à la propagation des Congrès de la paix.

Les prix seront décernés : pour la physique et la chimie, par l'Académie suédoise des sciences ; pour les travaux de physiologie ou de médecine, par l'institut Carolin, de Stockholm ; pour la littérature, par l'Académie de Stockholm ; enfin, pour l'œuvre de la paix, par une commission de cinq membres élus par le Storthing norwégien.

Dans l'unique article qu'elle consacre aux prix Nobel, le vendredi 6 décembre 1901, la *Tribune de Genève* se borne à une présentation des données. A notre grand étonnement, elle ne traitera plus jamais de la question, même lorsque les noms des heureux élus ("300 000 francs chacun") seront connus. Bizarre ! Aurions-nous manqué d'attention lors du dépouillement de ce quotidien ?

Prix Nobel de la Paix

On nous écrit :

Au moment où le prix Nobel de la Paix vient d'être alloué pour la première fois depuis la mort de son fondateur, il nous paraît intéressant de rappeler ici quelle en est l'origine.

La fondation Nobel a pour base le testament dressé à la date du 27 novembre 1895 par M. Alfred-Bernard Nobel, ingénieur norvégien et inventeur de la dynamite, et dont les stipulations peuvent être résumées comme suit :

La fortune considérable de feu M. Nobel, réalisée en valeurs sûres par les exécuteurs testamentaires, constitue un fonds dont l'intérêt est distribué annuellement comme récompense à ceux qui auront rendu à l'humanité les plus grands services, au cours de l'année écoulée. Le montant est partagé en cinq parties égales dont l'une est attribuée à celui ayant fait le plus ou le mieux pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la suppression ou la réduction des armées permanentes ainsi que la formation et la propagation des congrès de la paix. Selon la volonté expresse du donateur, il ne doit, pour l'attribution du prix, être tenu aucun compte de la nationalité des candidats au prix.

A la réunion solennelle de la fondation, qui a lieu au jour anniversaire de la mort du donateur, le 10 décembre, la commission de cinq membres élus par le Storting (Chambre des représentants) norvégien et fonctionnant comme jury fait connaître publiquement sa décision et remet au lauréat un mandat de la valeur du prix ainsi qu'un diplôme et une médaille d'or portant l'effigie de feu M. Nobel avec une légende appropriée. Le lauréat est tenu, à moins d'empêchement, de faire, dans les six mois qui suivront la décision du jury, une conférence publique ayant pour sujet l'œuvre couronnée ; cette conférence doit avoir lieu à Stockholm ou à Christiania.

(Voir aux dépêches.)

Le *Journal de Genève* du mercredi 11 décembre reflète l'effervescence qu'a suscitée l'événement de la veille : la première remise des prix Nobel. Il y consacre trois articles, en première page, en page 2 et en page 3. Assez logiquement, le rédacteur commence par un historique des cinq prix, même si son titre n'annonce que celui de la paix dont il ne fait pas la moindre mention dans l'article lui-même.

Norvège

CHRISTIANIA, 10. — Le Storthing norwégien a décerné le prix de la paix, fondé par M. Nobel, à MM. Henri Dunant et Frédéric Passy. Chacun d'eux recevra 104,000 francs.

Toujours le 11 décembre, mais en page 2, colonnes 3 et 4, le *Journal de Genève* nomme les deux lauréats du prix Nobel de la paix, en précisant le montant que chacun d'eux recevra.

Il n'apporte aucune information ni sur Frédéric Passy ni sur Henry Dunant, alors qu'aucun de ses articles précédents n'a présenté la vie ou l'œuvre de ces deux éminents pacifistes.

Norvège

CHRISTIANIA, 10. — Avant la distribution du prix de la paix, qui a eu lieu dans la séance de mardi matin du Storthing, le président de cette assemblée a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à l'amour de la paix qui anime le peuple norvégien. Il a rappelé ensuite la mémoire d'Alfred Nobel, le fondateur du prix, qui estimait tant les missions civilisatrices et principalement les travaux ayant pour but la paix et la fraternité entre les peuples. Le ministre Lövland a ensuite donné lecture des décisions concernant le prix de la paix. Le président du Storthing a exprimé le vœu que cette manifestation encourage les peuples et surtout les assemblées nationales, à travailler fidèlement pour la paix et pour la solution pacifique des questions litigieuses entre les peuples. (S.)

Toujours le 11 décembre 1901, cette fois-ci en page 3, le *Journal de Genève* continue de parler du prix Nobel de la paix.

Curieusement, il n'évoque même pas les quatre autres prix. Encore plus curieusement, il se borne à paraphraser les parties les plus banales du discours prononcés par le président du parlement norvégien. Tout aussi curieusement, il omet de relater le contenu des "décisions concernant le prix de la paix" !

Suède et Norvège

Le prix Nobel

Le prix Nobel, pour la littérature, est décerné à notre illustre compatriote, le poète Sully Prudhomme, l'un des quarante de l'Académie française. Les dispositions testamentaires du donateur confèrent une signification particulière à cette haute distinction, qui honore dans la personne d'un de nos plus nobles écrivains l'éminente dignité de l'esprit français.

Dans le testament de M. Nobel, le prix de littérature (200,000 francs) est attribué à *celui qui aura produit l'ouvrage littéraire le plus remarquable dans le sens de l'idéalisme*. En décernant pour la première fois le prix Nobel, en l'attribuant à l'auteur des *Vaines tendresses*, de la *Justice* et de tant d'autres chefs-d'œuvre d'une inspiration irréprochable et d'un souffle généreusement humain, la Suède parle au nom des représentants littéraires du monde entier et se fait généreusement l'interprète d'un hommage rendu par l'intelligence universelle à l'idéalisme de la nation française.

Le prix de la Paix, fixé par M. Nobel à 150,000 couronnes, a été décerné pour 1901 à MM. Henri Dunant et Frédéric Passy, qui toucheront chacun la moitié de la somme, c'est-à-dire 75,000 couronnes ou environ 104,000 francs.

M. Frédéric Passy est un Français, un Parisien, qui, à partir de 1849, cessa les fonctions qu'il occupait au Conseil d'Etat pour se consacrer entièrement, par la plume et par la parole, à la diffusion de généreuses idées économiques et humanitaires. Son nom est particulièrement attaché à la « Ligue internationale de la paix », et à la « Société des amis de la paix », qu'il fonda, ainsi qu'à toutes les manifestations en faveur de la paix, dont il se fit toujours l'avocat infatigable, convaincu et souvent heureux.

Jeudi 12 décembre, le *Journal de Genève* reproduit cet article paru dans le *Temps*, important quotidien parisien, vraisemblablement la veille. Notons que le journal français consacre plus de place au Genevois Henry Dunant qu'au Français Frédéric Passy …

L'attribution du prix Nobel à M. Henry Dunant est la juste récompense décernée à l'homme dont les efforts aboutirent à l'établissement de la convention de Genève.

En 1859, M. Dunant assistait à la bataille de Solférino ; il fut frappé de l'insuffisance des services médicaux et, dans un petit livre publié en 1862, sous le titre : *Souvenirs de Solférino,* il décrivit l'affreux spectacle qu'il eut sous les yeux et conclut à la création de sociétés composées de volontaires dévoués pour parer à l'incurie et à l'insouciance du corps médical des armées. Sous son inspiration, la « Société genevoise d'utilité publique », qu'il avait fondée en 1863, organisa un « Comité international de secours aux blessés », auprès duquel la plupart des gouvernements déléguèrent des représentants et dont firent partie tous ceux qui étaient connus pour leurs idées humanitaires. Les idées de M. Dunant y triomphèrent ; on décida la création d'un comité de secours dans chaque pays, avec des sections formées d'infirmiers volontaires que distinguait un brassard blanc avec une croix rouge.

C'est à la suite de ces décisions que fut réuni le congrès international, qui décréta la loi de neutralité et de philanthropie appelée « Convention de Genève ».

Relevons que le journaliste parisien accrédite la version erronée des faits, selon laquelle Henry Dunant aurait assisté à la bataille de Solferino. De plus, il attribue à l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* (et non pas *Souvenirs*) la fondation de la vénérable Société genevoise d'utilité publique.

Non seulement celle-ci a été fondée en 1828, mais surtout elle était le terrain de prédilection d'un certain Gustave Moynier dont les oreilles ont dû siffler en apprenant cette usurpation bien involontaire ! D'autant plus que le *Journal de Genève* se contente de copier, sans rien contrôler ni rectifier.

UN LAURÉAT

Nous lisons dans le *Journal*, de Paris, un très bel article, signé de M. *Jules Claretie*, sur M. Henry Dunant, notre concitoyen, l'un des bénéficiaires du Prix Nobel.

En voici la reproduction *in extenso* :

A la nouvelle qu'une part d'un des prix Nobel venait d'être attribuée à M. Henry Dunant, le fondateur de la *Société de la Croix-Rouge*, j'ai cherché dans ma bibliothèque l'admirable et terrible petit livre qui a pour titre : *Un souvenir de Solférino*. Je l'ai prêté, on ne me l'a pas rendu et je ne l'ai plus sous la main. Je le regrette. J'en aurais cité des passages. Aucune lecture ne m'a plus profondément ému que celle-là. Personne n'a plus simplement et plus éloquemment parlé de la guerre. C'est un des témoignages les plus poignants qui aient jamais fait frissonner l'humanité. Voilà bien des années que je l'ai lu et ses pages douloureuses sont encore présentes à ma mémoire. Je revois ces agonies de petits soldats que nous conte sans faire de phrases le philanthrope attristé. J'ai encore dans les oreilles les plaintes déchirantes de ces blessés, de ces mourants que M. Dunant entendit gémir dans l'abandon du champ de bataille, les cahots des cacolets ensanglantés ou sur les grabats d'ambulances.

Organe du parti Radical, une des bêtes noires de “l'apôtre de la Croix-Rouge”, le *Genevois* publie un des plus beaux éloges, une des plus émouvantes évocations de l'ermite de Heiden …

Il est vrai que ce numéro du vendredi 13 décembre 1901 reproduit tout bonnement un article du *Journal*, de Paris : « Causerie de quinzaine, Un lauréat » par Jules Clarétie, 11 décembre 1901.

J'ignorais, quand je lisais ce maître-livre, ce que c'était que la guerre et je n'avais pas vu de près sa charcuterie faite d'épouvante : par exemple, à Sedan, en un jardin embaumé des dernières roses, un chirurgien allemand, en lunettes, pansant, dans le plein air d'automne, les blessés en suivant l'opération sur un traité de chirurgie ouvert à portée de sa main.

Je n'avais pas vu les ambulances où les blessés sont couchés et les fossés pleins de mourants où râlent pêle-mêle les hommes qui viennent de s'entr'égorger. Je n'avais pas vu les blessures hideuses, les faces à demi emportées, les jambes broyées, les plaies atroces. Je n'avais pas entendu les plaintes de petits enfants s'échapper parfois des lèvres de troupiers à barbes grises. Je n'avais pas assisté à ces agonies silencieuses, farouches ou résignées, où les yeux, illuminés d'une fièvre d'au-delà, semblent tantôt chargés de colères, tantôt extasiés du sentiment stoïque d'un devoir accompli. Je ne connaissais que par Henry Dunant le revers de la gloire. Mais ce livre : *Un souvenir de Solférino*, me hantait comme une sorte de vision inoubliable et, à Sarraguemines, devant les blessés de Sarrebrück, à Metz, à Sedan, je songeais invinciblement à cette déposition tragique du brave homme qui avait écrit ce petit livre immortel et pareil à une bonne action ; — et je me disais :

— Comme c'est vrai ! Hélas ! Henry Dunant avait bien vu !

Il avait bien vu et il avait bien agi. Il ne s'en était pas tenu à son livre. Après avoir signalé l'inévitable encombrement des ambulances, l'insuffisance numérique des chirurgiens se multipliant pour sauver, alors que les armes modernes décuplaient, centuplaient les victimes, il avait fait appel au plus noble sentiment de la nature humaine, à la pitié, et il avait

fondé cette œuvre de la *Croix-Rouge* de Genève qui étend maintenant son drapeau sur tous les champs de bataille et qui est, dans le carnage et l'épouvante, le point de ralliement de ceux qui souffrent.

Car il a fait cela, ce vieillard que l'Académie de Stockholm va, dit-on, couronner. Il a ajouté un guidon d'humanité à tous ces drapeaux pour qui l'on meurt. Il a, sur drap blanc, pareil à un linceul, posé la croix dont la couleur de sang appelle les blessés et doit, de par une convention admirable que les Allemands n'ont pas toujours respectée, écarter les obus des toits où flotte ce signe de douleur. C'est Henry Dunant qui a été l'apôtre de cette croisade de pitié.

Les femmes ont compris les premières, elles ont suivi et, sœurs de Charité ou infirmières, — telle cette miss Nightingale qui fut l'héroïne de la Crimée — elles ont pris avec ardeur le brassard de la Croix-Rouge. Au Japon, au Transvaal, en Chine — la croix rouge est apparue comme une étoile de bonté.

C'est M. Dunant qui a imposé aux belligérants de toutes les nations cette règle qui atténue l'horreur des massacres :

— Les blessés sont *neutres* ! Il n'y a plus d'uniforme différent lorsqu'un homme tombe et va mourir. Il n'y a plus qu'une créature humaine qu'il faut rendre à la vie ou laisser expirer en paix.

La « neutralité » du blessé, elle existait déjà en fait pour les nobles âmes, et les êtres barbares pouvaient seuls achever, sabrer, égorger les soldats tombés. Mais c'est notre temps qui a codifié l'idée généreuse et c'est M. Henry Dunant qui fut le promoteur de ce désarmement partiel, le désarmement devant la souffrance.

Le docteur Chenu a publié sur les ambulances de la Crimée des renseignements qui épouvantent. Une poignée de chirurgiens devait pourvoir aux nécessités de fusillades quotidiennes. Le choléra emportait à la fois les médecins et ceux qu'ils soignaient. Il faudrait remonter au livre effrayant de J.-B. Hapdé, les *Sépulcres de la Grande-Armée*, pour rencontrer le spectacle de tant d'agonies. Que de maux autrefois ! Et, pour soulager les blessés, pour les opérer, la science n'avait pas alors donné à l'homme le secret d'endormir la douleur. Le malheureux blessé à qui l'on désarticulait le bras ou l'on coupait la jambe ne connaissait pas le chloroforme. Il n'avait, en ces temps d'héroïsme farouche, d'autre anesthésique, parfois, que son tabac et c'était en fumant sa pipe qu'il subissait l'amputation.

— Avez vous fini, docteur ? disait un grenadier au chirurgien qui lui taillait la chair. Ne vous gênez pas, la bouffarde est encore allumée !

Ces grognards qui ne grognaient pas devant le fer pas plus qu'ils ne boudaient devant le feu, étaient plus durs que nous à la douleur. Ils n'avaient pas, ils ignoraient les adoucissements merveilleux qu'a apportés la science depuis soixante ans, depuis vingt-cinq ans surtout. Combien sont morts, dans la pourriture d'hôpital, qui seraient sauvés aujourd'hui ! Le maréchal Lannes amputé dans les conditions matérielles actuelles, survivrait sans nul doute à l'opération. Les antiseptiques auront conservé à la collectivité des millions de vies humaines.

Et l'on peut dire que ce Genevois qui vit de près Solférino, la journée de gloire, et en conta les « lendemains » fit une autre sorte d'antisepsie lorsqu'il imposa, de par sa conviction, ses appels réitérés, sa propagande incessante, la neutralité des blessés à toutes les nations à la fois.

C'est un vieillard maintenant, et un pauvre, l'homme qui, à trente et un ans, s'asseyait au chevet des mourants de San-Martino ou de Cavriana et les consolait et se jurait de remédier dans l'avenir à de pareilles misères. Il n'a trouvé, au bout de sa vie, qu'un lit d'hôpital, lui qui avait réclamé pour les blessés plus de civières et plus de soins, et personne ne gardait mémoire du *Souvenir de Solférino*, personne même ne savait le nom du fondateur de la Croix-Rouge.

— Dunant ? Un prix Nobel à Henry Dunant ? Qui cela, Dunant ? me demandait hier quelqu'un.

C'était une femme. Quand on lui dit que ce Dunant était l'apôtre de la Croix-Rouge, elle répondit :

— Alors, c'est un saint !

C'est un homme tout simplement. Et un bienfaiteur des hommes. Ne cherchez pas, du reste, son nom dans les dictionnaires de biographie et la liste des contemporains illustres. Celui-là n'a tué personne, n'a insulté, haï, injurié personne. Il est tout simplement un exemplaire admirable de l'humanité supérieure. Il a sans bruit, doucement, sûrement, bouleversé le monde, adouci la guerre, fait œuvre immense de pitié. Il a été l'ouvrier anonyme d'une grande œuvre de douceur et de douceur dans ce qu'il y a de plus horrible sous le ciel, le massacre, l'égorgement, la tuerie.

Quand, son œuvre fait[illegible], on s'est demandé à qui l'hu[illegible]manité la devait, personne n'a [illegible] répondu. Henry Dunant s'est tu. L'humanité reconnaissante applaudissait cette poésie vivante — la Croix de Genève ; — l'auteur désirait n'être pas nommé.

Il contemplait, sans doute, avec une fierté sereine ce drapeau croisé de rouge qui clapotait dans la fumée, au dessus des cadavres, au-dessus des blessés, et se disait tout bas :

— C'est pourtant là mon labeur et mon humble vie ne fut pas inutile !

Et cela lui suffisait.

Mais il n'est pas mauvais que les braves gens aient leur récompense et que parfois la justice de ceux qui comparent aille trouver l'homme de bien dans sa solitude et le tirer de son abandon. Voilà désormais Dunant célèbre ou du moins *célébré* par des contemporains qualifiés pour rendre un tel arrêt. Le vieil homme de pitié ne s'attendait pas à tant de bruit. La vertu n'a point de Barnum. Et, grâce au prix Nobel, on saura peut-être désormais qu'il y a, de par le monde, un septuagénaire qui a accompli, au siècle passé et pour les siècles à venir, l'œuvre la plus touchante et la plus consolante et doté l'immense troupeau humain d'un drapeau qui rallie toutes les bonnes volontés et défie toutes les haines : — ce drapeau qui flotte à l'avant des voitures d'ambulance sillonnant Paris lorsque le malheur passe ; ce drapeau que les assiégés arborent sur les dômes de leurs monuments pour dire : « Ici l'on souffre, ici l'on meurt, ici les douleurs sacrées sont à l'abri des bombes ; — ce drapeau de consolation vers qui se traînent les blessés du champ de bataille lorsque le sang coule pour l'autre drapeau, celui du devoir ; — ce drapeau de la pitié, blanc comme la candeur rayonnante et rouge comme le sang versé...

(Publié dans l'édition du soir).

L'article du *Journal*, de Paris, contient encore deux paragraphes. L'un parle de Sully Prudhomme. L'autre est un post scriptum, sans rapport avec notre étude, dans lequel Jules Clarétie ajoute : "J'ai reçu de M. Camille Lemonnier, l'auteur de cet autre livre dramatique, *Les Charniers* – qui est à Sedan ce que celui de Dunant est à Solferino […]".

L'attribution des prix Nobel a été très favorablement accueillie en France, puisque deux des lauréats sur six appartiennent à ce pays. On parlait depuis quelque temps déjà de MM. Frédéric Passy et Sully-Prudhomme ; mais pour ce dernier au moins l'incertitude a régné jusqu'au dernier moment, et ses chances paraissaient balancées, tantôt par celles de M. Mistral, tantôt par celles de l'Espagnol Etchegaray. Nul ne paraît plus qualifié que le poète de la *Justice* et du *Bonheur* pour recevoir le prix destiné à l'auteur ayant « composé l'ouvrage le plus remarquable dans le sens de l'idéalisme ». La formule est un peu lourde : mais comme l'esprit s'en applique bien à cet écrivain si sympathique, si modeste et d'une sincérité si absolue ! Il a scruté jusqu'au fond, d'une âme courageuse et loyale, tous les problèmes qui tourmentent notre époque ; il a rapporté de ses méditations, parfois tragiques comme celles d'un Pascal, non pas la foi du charbonnier, mais, à défaut d'une conviction métaphysique, le sentiment profond du devoir, de la justice, de la dignité et de la solidarité humaine. Il n'est pas un de ses vers dont il ait à se repentir, dans la vallée de Josaphat, si l'homme doit y rendre compte de toutes les paroles vaines qu'il aura dites. En outre, M. Sully-Prudhomme est peut-être, après Lucrèce, celui de tous les poètes qui a le plus fortement mis en vers la matière philosophique ; et cependant, s'il est célèbre en France, ce n'est n'est guère que comme l'auteur du *Vase brisé*. Lui-même s'en rend compte avec quelque amertume. Les lecteurs un peu moins superficiels sont allés jusqu'aux *Vaines Tendresses ;* bien peu ont eu le courage de lire jusqu'au bout et de méditer la *Justice* et le *Bonheur*.

En première page de son édition du vendredi 13 décembre 1901, le *Journal de Genève* consacre son premier article rédactionnel à deux lauréats des prix Nobel : littérature et paix.

Nous sommes heureux que la gloire de M. Sully-Prudhomme ait enfin une consécration étrangère et que le Nord, d'où vient la lumière, ajoute quelques feuilles d'or et de laurier à sa couronne. On affecte volontiers, en Angleterre et en Allemagne, de mépriser la poésie française, comme trop précise et trop peu harmonieuse. Admettons qu'elle ait ses défauts inhérents pour la plupart à sa langue : elle sait du moins exprimer encore de nobles et fortes pensées, de celles dont l'humanité moderne est en train de perdre la mémoire.

Le poète a reçu la nouvelle de cette distinction, il y a quelque temps déjà, dans sa petite maison d'Aulnay, tout près de la vallée aux Loups, où il achève de se rétablir d'une grave maladie. En bon laboureur, comme il dit, il a appris avec joie que son travail n'avait pas été vain. Mais de ces 208,000 francs, de cette petite fortune qui lui tombe dans les mains et qui vaut quatre fois au moins ce que tous ses livres lui ont rapporté, il entend ne pas en user lui-même. Il en consacrera une partie à éditer les œuvres des jeunes confrères qui n'auront pas le moyen de payer leur imprimeur. A son âge et dans son état de santé, on jugera que c'est une grave imprudence de s'exposer ainsi à subir les demandes et surtout les lectures d'innombrables poètereaux. M. Sully-Prudhomme, si accueillant, si complaisant pour les jeunes, doit savoir, comme pas un, l'ennui du manuscrit que le visiteur déploie, et des alexandrins interminables qu'il commence à lire, d'une voix pénétrée. Je me souviens, l'étant allé voir il y a quelque douze ans, de son air soulagé quand je lui déclarai que je n'avais pas de vers à lui lire. Qu'est-ce aujourd'hui qu'il a soixante-deux ans et qu'il est malade ? Mais les amis désintéressés de M. Sully-Prudhomme peuvent se rassurer. Il ne lira pas tout lui-même; il se constituera en académie, et nommera une commission.

Il accorde René Sully Prudhomme (1839-1907), sur la vie et l'œuvre duquel il s'est manifestement bien renseigné. Il apporte même des informations flatteuses sur l'emploi de la “petite fortune” que le généreux lauréat se propose de mettre à disposition de jeunes confrères nécessiteux.

Que dire de l'autre lauréat français, M. Frédéric Passy ? Tout le monde le connaît ; tout le monde a vu cette tête de patriarche, à barbe broussailleuse, et ce long corps, maigre et vigoureux. C'est un des plus honnêtes hommes qui soient au monde. On l'a comparé à Gladstone ; en un certain sens on lui faisait évidemment trop d'honneur. D'autre part, on a pu reprocher au *grand old man* une ambition démesurée, une recherche excessive de la popularité, et M. Frédéric Passy n'est jamais tombé dans ce défaut ; il n'a jamais désiré être conducteur de nations ; s'il n'a pas dédaigné les mandats populaires, il n'a jamais sacrifié pour les obtenir la moindre de ses convictions. Son passage à la Chambre a été marqué par d'éloquents discours, dont le défaut était peut-être de trop se mouvoir dans les idées générales. Mais ce n'est pas comme député, c'est comme publiciste, économiste, défenseur infatigable de la cause de la paix, c'est comme honnête homme surtout, d'une parfaite dignité de caractère, qu'il a acquis une universelle estime.

Enfin, le journaliste genevois arrive au prix Nobel de la paix. A notre grand étonnement, il commence par un éloge vibrant de Frédéric Passy mais il finit par là !

Pas un seul mot sur Henry Dunant … Le marché des lecteurs français obsède-t-il à ce point les rédacteurs du *Journal de Genève* ?

Suède et Norvège

Les prix Nobel

Jacobus-Henricus van t'Hoff est connu de tous les chimistes du monde. On l'a appelé avec raison le Berthelot hollandais, car il est presque impossible de s'occuper d'un sujet dans la chimie organique actuelle sans y trouver la trace des recherches ou des espérances scientifiques de cet infatigable travailleur.

Très chimiste, un peu alchimiste dans le sens savant et exact du terme, M. van t'Hoff est le père de la « stéréochimie », étonnante conception de l'architecture moléculaire des atomes et des corps. Ce grand savant a créé ainsi la « chimie de l'espace », dont il partagera la gloire avec le chimiste français Le Bel. Il y a deux ans, on célébrait, à Rotterdam, le jubilé de cet homme illustre et tout jeune encore, car il est né, à Rotterdam, en 1852. La brillante récompense que vient de lui être décernée est une nouvelle consécration de cette belle carrière qui se poursuit.

*

Le docteur Behring reçoit le prix Nobel pour son invention du vaccin du croup. Le croup ! Il semble, rien qu'à lire ce mot, entendre les sanglots des mères et sentir passer comme un immense frisson de terreur. Mais, aussi, que de reconnaissance et que d'admiration pour ceux qui ont poursuivi le monstre et qui l'ont vaincu ! Le docteur Behring est de ceux-là et il occupe, après Robert Koch, un des premiers rangs parmi les bactériologistes allemands. Son rôle dans la découverte du sérum antidiphtérique a été, en particulier, considérable. Certes, la découverte du savant Behring a eu pour base et pour appui les travaux de Charles Richet, Héricourt, des docteurs Roux et Yersin, de l'institut Pasteur.

Mais ces brillants efforts n'ont fait que se concilier avec toute l'émulation que donnent la haute philanthropie et le souci de l'adoucissement du sort de l'humanité. Lorsque l'Institut de France attribua à Roux son grand prix de 100,000 francs, il ne consentit à l'accepter qu'à la condition de le partager avec Behring. (*Temps.*)

En deuxième page de son numéro du même 13 décembre, le *Journal de Genève* poursuit sa description des lauréats du prix Nobel 1901. Après la littérature et la paix, il s'intéresse à la chimie et à la médecine. Ainsi, ce vénérable quotidien aura parlé de quatre lauréats de la cuvée 1901, sauf d'Henry Dunant !

Les deux prix Nobel accordés à des Français ont été fêtés, comme il convenait, dans les Académies dont les lauréats sont membres. M. Sully-Prudhomme, retenu à Aulnay par une maladie qui a été très grave, n'a pu malheureusement assister à la séance de l'Académie française ; mais M. d'Haussonville ira lui porter les félicitations de la noble compagnie. Une si haute faveur a remis à la mode l'auteur du *Vase brisé* et nous allons voir monter tout à coup la vente de ses volumes. Les lecteurs étrangers, qui ne le connaissent guère que de nom, en dehors, bien entendu, des pays de langue ou de culture française, éprouveront le besoin de feuilleter ses livres, ne fût-ce que pour s'assurer si, comme le prétendent certains journaux allemands, la distinction est imméritée. Il est probable que bien des personnes contribueront à l'affirmer par esprit de nationalisme : n'avons nous pas vu les critiques allemands du dernier siècle nier le génie de Molière, déclarer Racine ennuyeux ? N'écrit-on pas, en Angleterre, que Lamartine est un poète de troisième ou quatrième ordre, indigne d'être lu ailleurs qu'en France ! Comment Sully-Prudhomme, si discret, si sobre d'images, si nuancé dans l'expression de son sentiment, si subtil dans sa pensée, trouverait-il grâce devant des critiques aussi prévenus ? Mais il est certain que le jugement d'un aréopage scandinave imposera, malgré tout, quelque respect. Et la lecture de Sully-Prudhomme, ne pourra avoir que d'heureux effets sur les âmes, d'autant plus que ses œuvres ont pour commentaire la vie la plus digne et la plus désintéressée qui se puisse voir parmi les écrivains.

A l'Académie des sciences morales et politiques, M. Frédéric Passy, harangué par M. de Franqueville, a pu répondre directement. Il l'a fait avec sa bonhomie coutumière, et sans oser se flatter d'avoir avancé beaucoup l'établissement de la paix perpétuelle. Mais comme il l'a dit : « Il faut poursuivre le bien, alors même que l'on sait qu'on ne peut espérer de ses efforts que d'imparfaits résultats. Faire quelque chose et avancer de quelques pas est déjà beaucoup. »

Le mardi 17 décembre 1901, en première page, le *Journal de Genève* reprend une deuxième fois le sujet des prix Nobel. De nouveau, il se focalise sur les deux Français, cite volontiers une phrase de Passy, et garde un silence stupéfiant sur le citoyen de Genève qui a fondé la Croix-Rouge, à Genève, de 1859 à 1864 !

M. Henri Dunant

Le 10 décembre, le Storthing norvégien a décidé de partager le prix Nobel de la Paix entre M. Henri Dunant, de Genève, et M. Frédéric Passy, de Paris.

L'honneur est grand pour notre concitoyen, et à Genève on a vivement ressenti le nouveau triomphe remporté par cette œuvre bien genevoise, puisqu'elle s'appelle la Convention de Genève, et bien suisse, puisque son signe de ralliement dans le monde entier est le drapeau fédéral avec ses couleurs renversées.

Nous avions désiré donner il y a quelques semaines déjà le portrait de l'initiateur de la Croix-Rouge, mais, bien que son nom s'imposât en première ligne à l'attention du jury, nous n'avons pas voulu le publier avant la proclamation officielle des résultats.

L'œuvre est connue, l'ouvrier l'est moins.

Henri Dunant est né à Genève le 8 mai 1828, d'une ancienne famille qui a fourni beaucoup de magistrats à l'ancienne République. Son père était membre du Conseil représentatif, et sa mère, née Colladon, était la sœur de Daniel Colladon, l'illustre ingénieur qui a découvert la transmission du son dans l'eau, et auquel on doit la perforation par l'air comprimé et les fontaines lumineuses. Son frère, le Dr Pierre Dunant, est aussi très connu comme hygiéniste et comme statisticien.

Henri Dunant fit de bonnes études, dirigées surtout du côté de la littérature, de l'ethnographie, de l'archéologie et de l'histoire. En outre, il fit plusieurs voyages dans le but de s'instruire. Sa *Notice sur la Ré-*

Mercredi 18 décembre 1901, *La patrie suisse* accorde les première et deuxième pages de son numéro 215, c'est-à-dire les pages 309-310, au rival heureux de Gustave Moynier, bien que celui-ci fût le candidat du bihebdomadaire genevois, un mois plus tôt.

gence de Tunis (1857) reste encore un ouvrage à consulter aujourd'hui. Notons aussi un *Essai sur l'esclavage dans les pays musulmans et aux Etats-Unis*.

Ses idées humanitaires furent développées par l'influence littéraire des œuvres de Mme Beecher-Stowe, de miss Nitghtingale, l'héroïne du dévouement pendant la guerre de Crimée, et de Mme Elisabeth Fry.

Pendant la guerre d'Italie, en 1859, Dunant voyageait en simple touriste. A Solférino, il fut témoin des souffrances endurées par les blessés gisant des journées entières sur le sol. Il organisa à Castiglione, avec quelques femmes de bonne volonté, un service de secours qui soulagea bien des misères. Les troupiers le désignaient naïvement, ignorant son nom, sous le titre de : « Le monsieur en blanc. »

Ces souffrances des blessés de Solférino ont été fécondes, puisque de là a jailli l'idée qui aboutit, cinq ans plus tard, à la Convention de Genève.

Dès Solférino, Dunant se voua de tout cœur à l'idée du soulagement des blessés par la neutralisation des ambulances. De retour à Genève, il écrit *Un Souvenir de Solférino*, livre aussitôt traduit en nombreuses langues et qui fit l'effet d'un coup de fouet sur l'opinion publique. « Vous armez l'humanité et vous servez la liberté », écrivait Victor Hugo à l'auteur dont il venait de lire le livre.

Dès lors, Dunant ne ménagea aucune démarche auprès des gouvernements étrangers et des souverains pour faire aboutir sa généreuse pensée. Il la précisa par la suite dans d'autres volumes : *La Charité internationale sur les champs de bataille* (1863), *La Fraternité internationale en temps de guerre* (1864).

Il fut soutenu chaleureusement par notre général Dufour, puis par la Société genevoise d'Utilité publique. Une première conférence, à laquelle les gouvernements européens envoyèrent des délégués officiels, eut lieu au mois d'octobre 1863, et l'œuvre de la Croix-Rouge était créée. L'année suivante, le Conseil fédéral suisse invita les Puissances civilisées à un congrès diplomatique. Le 22 août 1864, la Convention de Genève était signée, et M. Dunant voyait son rêve accompli.

Assurément, le journaliste s'est renseigné avec une remarquable conscience professionnelle. La citation de Victor Hugo incite même à penser qu'il a compulsé les 455 pages de l'*Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes*, ouvrage paru en 1897, à Stuttgart !

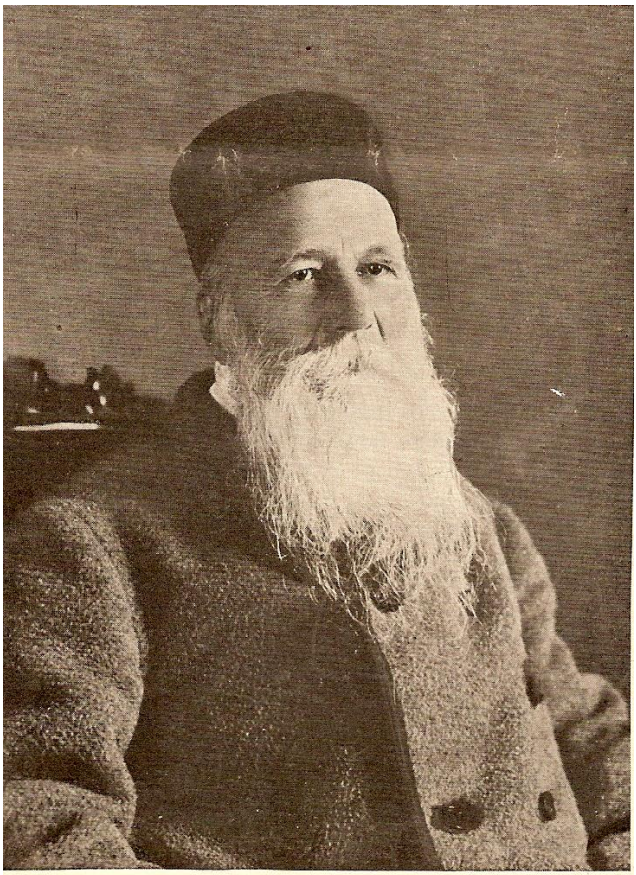

M. Henri Dunant, de Genève
Lauréat du prix Nobel de la Paix

Dans l'historiographie locale, cet article fait date, dans la mesure où il décrit le rôle du samaritain de Castiglione au-delà du simple visionnaire pour en faire un homme d'action, de réalisation : "Dunant se voua de tout cœur […], il écrit *Un Souvenir de Solferino* […], ne ménagea aucune démarche auprès des gouvernements […], il la précisa […]."

C'est dans une agreste station de montagne, non loin du lac de Constance, que les honneurs sont venus récompenser ce dernier : le prix Binet-Fendt (30 décembre 1897), qui lui fut décerné par le Conseil fédéral, comme « fondateur de la Croix-Rouge et initiateur de la Convention de Genève du 22 août 1864 », le prix du Congrès international de médecine de Moscou décerné « pour services éminents à l'humanité souffrante». C'est là, enfin, que le télégraphe a porté, le 10 décembre, la nouvelle du prix Nobel et que l'ont rejoint les félicitations bien méritées de ses concitoyens et du modeste écrivain de ces lignes.

Cette distinction, il ne l'a nullement recherchée ni sollicitée. Trente-sept sociétés, associations ou corporations de tous pays d'Europe ou d'Amérique ayant autorité pour se prononcer d'après les statuts élaborés par le gouvernement norvégien, se sont prononcés unanimement en sa faveur. Leur voix a été écoutée à Christiania et les milliers de blessés qui, depuis trente-sept ans ont trouvé, grâce à son œuvre, la sécurité et le rétablissement dans les ambulances, l'en féliciteront avec nous. E. K.

Mais un journaliste reste un professionnel qui sait combien ses lecteurs attendent une note romantique. Alors, le Heiden où Henry Dunant avait sombré dans l'oubli se métamorphose en "une agreste station de montagne". Alors, l'implacable stratège conquérant le prix Nobel de la paix grâce à ses manœuvres habiles et inlassables se mue en un philanthrope innocent et désintéressé : "Cette distinction, il ne l'a nullement recherchée ni sollicitée".[3]

[3] Voir notre article « Les grandes manœuvres d'Henry Dunant pour conquérir le premier prix Nobel de la paix », dans *Genève et la paix*, Genève, 2005, pages 161-178.

Société d'utilité publique. — Nombreuse réunion à l'Athénée mercredi, 18 décembre, à la seconde séance de cet hiver, la salle pouvant à peine contenir l'affluence peu commune des sociétaires et de leurs amis. Il y avait également beaucoup de dames dans l'assistance.

Après la réception de quelques nouveaux membres, M. le professeur E. Goegg, président, s'est d'abord fait l'interprète de la satisfaction que la Société avait éprouvée lorsqu'elle apprit qu'un des prix Nobel avait été attribué à notre concitoyen M. Henri Dunant en récompense de ses efforts, il y a 40 ans, pour arriver à l'organisation des secours aux militaires blessés sur les champs de bataille. M. Goegg a été heureux de voir que M. Dunant avait, dans une lettre écrite au *Journal de Genève*, rappelé que c'était la Société genevoise d'utilité publique qui, en 1863, avait nommé une commission, laquelle provoqua la conférence de Genève et l'œuvre grandiose de la Croix-Rouge, menée à bien par M. Gustave Moynier, actuellement président honoraire de la société.

Vendredi 20 décembre 1901, le *Journal de Genève* mentionne la haute distinction accordée “à notre concitoyen” avec “satisfaction”. A notre connaissance, il s’agit d’une prose rare pour ce quotidien.

Il est vrai que le président Goegg associe immédiatement la Société genevoise d’utilité publique et son président honoraire Gustave Moynier aux honneurs et au mérite d’Henry Dunant. Nous n’avons pas encore retrouvé la lettre de celui-ci au *Journal de Genève*.

Nobel et la Littérature

Les prix Nobel viennent d'être attribués à des œuvres essentiellement bonnes ; l'un des lauréats en particulier, M. Sully Prudhomme, avait bien mérité, par une pensée toujours généreuse, toujours élevée et revêtue d'une forme impeccable, de la littérature et de l'idéalisme.

Aussi n'est ce point parce que deux cent mille francs ont été donnés à l'auteur des *Epreuves* et de *Justice* que je me permets de trouver le prix exagéré en soi, et par là même manquant le but que Nobel s'était sans doute proposé d'atteindre.

Je m'empresse de dire que je ne vise nullement ici les autres branches de l'activité humaine qui sont encouragées ; deux cent mille francs peuvent faire le plus grand bien aux hommes qui se sont consacrés à des études aussi peu rémunératrices que celles qui touchent à la question de la paix ; deux cent mille francs permettent à un Behring ou à un Roux, dont les travaux ne rapportent généralement pas un sou, de poursuivre des expériences souvent très longues et coûteuses ; pour les mêmes raisons, deux cent mille francs ne sont pas trop considérables lorsqu'ils vont à un Rœntgen ; en littérature, il n'en est pas du tout de même, à mon avis.

Etonnante cette dissertation moralisatrice que débite *Le Genevois*, dans son édition du mardi 24 décembre 1901 !

D'une part, le quotidien politique se donne la peine d'apporter une opinion élaborée sur l'événement. D'autre part, il s'aventure dans de filandreux arguments pour critiquer le fait que les hommes de lettres reçoivent tant d'argent dont ils n'auraient pas besoin …

En effet, l'importance extrême du prix fait que jamais il n'échoira à un inconnu : les candidats doivent être présentés par des assemblées politiques, des académies, etc ; ils n'ont pas le droit de faire valoir directement leurs titres devant le jury ; on ne songera donc en général qu'aux littérateurs « arrivés ».

Or, de nos jours, contrairement à la science, la littérature fait vivre et même bien vivre son homme, dès qu'il est goûté du public. J'ai à peine besoin de dire que, durant la période des débuts, l'artiste est toujours « l'exploité » à qui on croit faire grand'grâce en acceptant quelque « copie » *gratis pro Deo* : mais dès que le succès est là, l'escarcelle se remplit, très vite ; voyez ce que rapporte un *Cyrano de Bergerac*, un *Germinal*, par exemple.

M. Sully Prudhomme n'a certainement pas gagné des sommes importantes grâce à ses poèmes ; n'importe, s'il avait besoin d'argent, il n'aurait qu'à prendre sa plume, et colonnes de journaux ou de revues lui seraient largement ouvertes... de même que la caisse. Deux cent mille francs lui sont donc en fait inutiles, comme ils seront inutiles à ceux qui bénéficieront des futurs prix Nobel, en littérature.

M. Sully Prudhomme l'a si bien compris qu'il se propose d'aider avec cette fortune ses jeunes confrères qui se débattent dans une position précaire ; c'est là une idée qui honore grandement le poète ; malheureusement, je ne crois pas que ceux qui viendront après lui se montreront tous également justes et généreux ; le désintéressement est rare, chez les artistes comme chez les bourgeois.

Nobel a donc commis, me semble-t-il, une erreur en considérant la littérature comme susceptible d'être encouragée de la même façon que la science. Il eût mieux valu, et pour l'art et pour ses prêtres, que de nombreux prix, bien moins élevés, allassent à des écrivains qui « commencent », dont les debuts sont si souvent douloureux et qui, grâce à une modique aide pécuniaire pourraient acquérir une certaine indépendance matérielle, sans laquelle il n'y a guère de travail fécond et idéaliste possible.

T. R.

Le moralisateur radical se montre bien sensible à la dimension psychologique et sociale d'un prix pour un artiste, fût-il poète. Voir son œuvre reconnue et couronnée, quelle satisfaction pour un homme de lettres qui, trop souvent, n'est prisé que dans des cercles restreints.

En revanche, le journaliste du *Genevois* semble obsédé par l'argent, il ne pense qu'à ça ! Or sa conclusion tombe particulièrement à plat, puisque Sully Prudhomme a fait savoir qu'il distribuerait l'argent reçu à des poètes dans le besoin !

NORVÈGE

LE PRIX NOBEL DIT « DE LA PAIX »

Un hommage mémorable vient d'être rendu à la Croix-Rouge par le Parlement norvégien, dans les attributions duquel rentrait, depuis peu, le soin de décerner l'un des grands prix annuels fondés par feu le Dr Alfred Nobel. Ce prix, d'une valeur de 208,000 francs était destiné à l'homme ou à l'institution « qui aurait fait le plus « ou le mieux pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la sup- « pression ou la réduction des armées permanentes, ainsi que pour « la formation et la progression des congrès de la paix. »

Il a été alloué, pour la première fois, le 10 décembre 1901 et partagé entre M. Frédéric Passy, de Paris, bien connu en tous pays par l'apostolat pacificateur auquel il s'est voué comme publiciste, et M. Henry Dunant de Genève, auquel revient le mérite d'avoir appelé de ses vœux l'œuvre de la Croix-Rouge. On sait, en effet que ce dernier avait, dans une brochure intitulée « Un souvenir de Solferino » et publiée en 1862, émis le vœu de voir se créer une institution sanitaire libre pour améliorer le sort des militaires blessés.

Le très influent *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge* est édité par le CICR. Dans sa livraison de janvier 1902, n° 129, pages 43-44, il se félicite qu'un "hommage mémorable vient d'être rendu à la Croix-Rouge".

Puis il martèle son interprétation des faits : Henry Dunant a eu une idée, il a émis un vœu, il a demandé de l'aide dès qu'il a dû quitter le domaine des rêves. En effet, d'autres se seraient occupés de la réalité, des réalisations concrètes.

D'ailleurs, la page de couverture du *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge publié par le Comité international* recevra, dès le mois d'avril 1902, une précision révélatrice : c'est bien le CICR qui est le "*fondateur de cette institution*" (et non pas un individu, fût-ce Henry Dunant) …

C'est là son titre incontestable à la distinction dont disposait le jury norvégien.

En revanche il ne serait pas exact de considérer, ainsi que l'ont insinué plusieurs journaux, M. Henry Dunant comme ayant été le fondateur de la Croix-Rouge.

Après avoir livré son idée féconde aux méditations des philanthropes, il comprit de lui-même la nécessité de faire appel au concours d'autrui pour sa réalisation.

Il trouva dans la Société genevoise d'Utilité publique un organisme déjà existant, auquel il abandonna le soin de poursuivre le projet qu'il avait entrevu dans ses rêves humanitaires.

L'immense progrès consacré par la fondation de la Croix-Rouge est donc une œuvre collective et impersonnelle, dont l'accomplissement fut confié par la Société genevoise d'Utilité publique au Comité International de secours aux militaires blessés, créé à Genève en 1863.

Toutes les sociétés de la Croix- Rouge seront certainement heureuses et fières de voir l'initiateur de l'œuvre à laquelle elles consacrent leurs efforts, récompensé comme étant un de ceux qui ont le mieux contribué à la fraternité des peuples.

Gustave Moynier ne signe pas cet article, pourtant tout nous incite à le lui attribuer. Ne fut-il pas un candidat malheureux à ce même prix Nobel de la paix 1901 ?

D'ailleurs, il s'obstine dans sa rivalité stérile comme l'indiquent les procès-verbaux du Comité international de la Croix-Rouge. Dans la séance du 4 janvier 1902, le mémorialiste note :

> *"Prix Nobel*. M. Moynier fait un exposé de la question et demande s'il convient que le comité se représente pour le prochain concours.

> Après discussion, le comité décide de ne plus mettre en avant le Comité international pour le prix Nobel".

L'analyse de la presse genevoise en ce mois décisif de décembre 1901, avec de brèves incursions en novembre 1901 et en janvier 1902, apporte plusieurs informations précieuses sur l'intérêt voué au prix Nobel, sur les pratiques journalistiques, sur la fascination qu'exerce l'argent et sur l'ostracisme frappant le seul lauréat genevois (et suisse).

Comme leurs confrères du monde entier, les journalistes du bout du lac suivent attentivement l'événement, surtout le *Journal de Genève*, *Le Genevois* et *La patrie suisse*.

Du point de vue rédactionnel, le nombre de dépêches reproduites telles quelles et d'articles empruntés à d'autres journaux peut surprendre. Surtout, dans la mesure où Genève et la Suisse (thèmes chers à la presse locale) sont directement concernées.

Autre constat, l'importance accordée aux aspects financiers des prix Nobel. Assurément, ces 208 000 francs ont de quoi faire rêver. Mais le Grand prix de l'Institut de France s'élève à 100 000 francs, donc un montant d'un ordre de grandeur comparable. En parlant de comparaison, relevons que les valeurs d'il y a cent ans doivent être multipliées par vingt, soit plus de quatre millions de nos francs.[4]

Au sujet du lauréat genevois, la presse locale semble divisée. Ecartons d'emblée les journaux qui ne consacrent qu'un article à l'événement. Parmi les autres, un groupe est formé par *La patrie suisse* et *Le Genevois* qui se distinguent par des articles substantiels et positifs, même si le second se contente de citer abondamment un confrère parisien. Organe du parti Radical, *Le Genevois* officie explicitement comme un journal d'opinion. D'une part, il fait la morale à Alfred Nobel. D'autre part, il prend fait et cause pour : "un septuagénaire qui a accompli, au siècle passé et pour les siècles à venir, l'œuvre la plus touchante et la

---

[4] Je remercie M. François Néri, économiste, de m'avoir fourni ce renseignement qui confirme l'importance considérable des sommes en jeu.

plus consolante et doté l'immense troupeau humain d'un drapeau qui rallie toutes les bonnes volontés et déplie toutes les haines".

Nous ne savions pas le parti Radical d'alors aussi proche des milieux de la Croix-Rouge, peut-être une explication se cache-t-elle derrière l'animosité qui l'animait à l'encontre de son principal rival médiatique …

Soutenir Henry Dunant est un habile contre-pied à la position du *Journal de Genève* qui opte pour une ligne rédactionnelle diamétralement opposée. On prononce le nom du fondateur de la Croix-Rouge le moins possible. Si on doit le faire, ou bien on se cantonne à la citation de dépêches ou d'articles de confrères étrangers dont on ne rectifie même pas les erreurs de fait. Ou bien on l'associe quasi automatiquement à la Société genevoise d'utilité publique et, surtout, à Gustave Moynier dont on rappelle les titres, les mérites.[5]

Selon toute vraisemblance, l'organe du parti Libéral prend fait et cause pour le rival de Dunant, pour la "version CICR d'alors" concernant la fondation de la Croix-Rouge. C'est le Comité international in corpore qui a fondé le Mouvement humanitaire. C'est Gustave Moynier qui en est le réel réalisateur et meneur. Exercice d'équilibrisme d'autant plus délicat que le *Journal de Genève* consacre dix articles au sujet, c'est-à-dire deux fois plus que tous les autres médias genevois réunis !

* * *

A une époque où la presse écrite a une importance autrement déterminante qu'aujourd'hui (en 1901, même la radio n'existe pas encore), cette analyse nous incite à penser qu'un clivage

---

[5] Relevons que le *Journal de Genève* ne consacre qu'un article rédactionnel à Henry Dunant, le 12 décembre 1901, emprunté à un confrère parisien, long de 28 lignes, soit 9,5 cm de hauteur ; avec une grossière erreur. Le même jour, la *Gazette de Lausanne* fait l'effort de publier un article de son crû « De Solférino à Genève » sur trois grandes colonnes, soit 75 cm de hauteur ; et solidement documenté !

est en train de s'installer à Genève, au sujet de l'image qu'on a du fondateur de la Croix-Rouge.

D'un côté, les milieux huppés du CICR s'alignent sur les crispations de leur vénérable et tout puissant président.[6] D'un autre côté, la population dispose désormais des informations lui permettant de retrouver le fondateur effectif du Mouvement humanitaire.[7]

Mais, pour que la réhabilitation soit complète, il faudra l'intervention énergique de Gustave Ador qui ne tranchera définitivement qu'en 1928 …[8]

---

[6] Dès que Gustave Ador prend les rênes en mains, vers 1904-1905, le Comité international cesse de monter au créneau "contre" Dunant. Mais il ne se donne pas encore la peine de contrôler, pièces en mains, la version Moynier de la fondation de la Croix-Rouge.

[7] Il faut attendre 1919 pour que le premier signe de cette reconnaissance soit public : la pose d'une plaque commémorative sur la maison natale, à la rue Verdaine. Et encore, Dunant n'y est qualifié que de "Promoteur de la Convention de Genève et de la Croix-Rouge".

[8] Voir notre étude sur « L'héritage problématique d'Henry Dunant », dans *Gustave Ador*, *58 ans d'engagement politique et humanitaire*, Genève, 1996, Fondation Gustave Ador, pages 484-523.

HENRY DUNANT SUR GOOGLE

par Roger DURAND [9]

De plus en plus de personnes, et même des chercheurs scientifiques, consultent des informations fournies sur internet. Ces dernières présentent l'immense avantage d'être immédiatement accessibles et de se prêter à des "copier-coller" bien commodes. En revanche, elles doivent être lues avec la plus grande circonspection parce que n'importe qui peut écrire n'importe quoi sur toute chose, d'autant que tout peut disparaître à tout instant.

Nous avons donc procédé à quelques sondages sur les informations que l'on peut trouver, sans manipulations trop élaborées, pour se renseigner sur la vie et l'œuvre d'Henry Dunant, sur l'emploi que l'on fait de son nom.[10] Dans cette première étape, nous nous sommes limités à l'anglais et au français.

Le moteur de recherche Google nous annonce le total des occurences d'Henry Dunant en dents de scie, avec une pointe jamais surpassée de 508 000 à la mi-septembre 2006 ![11] Il réagit de la même manière si l'on orthographie le prénom avec un i ou avec un y, et même avec le prénom de baptême "Jean-Henri" ou "Jean-Henry".

---

[9] Je remercie Mme Martine Banoun de sa très précieuse collaboration.

[10] Nous avons cherché le bloc "Henri Dunant" ou "Henry Dunant", entre guillemets, qui présente l'avantage de cibler notre recherche sur le Genevois et d'éviter tous les Henri/Henry du monde (qui ne sont pas Dunant) et tous les Dunant du monde (qui ne sont pas Henri/Henry). Ainsi, sur les quelque 700 entrées que nous avons étudiées, quelques-unes seulement ne concernaient pas le Henry Dunant fondateur de la Croix-Rouge.

[11] En quelques minutes seulement, le nombre d'entrées peut varier : 478 000, 507 000, 403 000, 501 000, etc.

Cette masse colossale de mentions ne pourra jamais être entièrement dépouillée. Toutefois, nous nous sommes lancés dans l'étude d'un minuscule échantillon, en étudiant les mentions d'Henry Dunant dans leur ordre d'apparition tel que le moteur de recherche Google les énumère. Au moment de boucler le présent article,[12] nous avions consulté quelque 700 occurrences.

Nous avons défini six domaines : articles rédactionnels et ouvrages, lieux, institutions, bustes et statues, timbres, divers. Si certains de ces domaines n'apportent que des résultats modestes, d'autres méritent une brève présentation.

Articles rédactionnels et ouvrages

Nous avons réuni dans ce domaine toutes les mentions qui contiennent des éléments sur la vie et l'œuvre d'Henry Dunant. Quelques-unes se limitent à deux ou trois lignes, d'autres s'étendent sur plusieurs pages.

Le contenu de ces textes répète les données de base. Certaines erreurs historiques, comme le fait qu'Henry Dunant aurait assisté à la bataille de Solferino, sont répétées plusieurs fois. De même, l'image du vieillard pauvre et abandonné dans un obscur hôpital de district continue à plaire aux plumes succinctes.

Wikipedia n'est pas fiable

Gardons encore une pensée émue pour l'article de Wikipedia.[13] Tout au long de ses doctes pages consacrées à Henry Dunant, qui paraissent dans vingt-huit langues (avec de nombreux renvois), cette encyclopédie pour gens pressés répète des erreurs inimaginables :

1. Au tout début de la notice, le philanthrope genevois est annoncé comme "un <u>humaniste</u> suisse"

---

[12] Au 30 octobre 2006.

[13] "Dernière modification de cette page le 12 février 2007 à 09:12"

2. Le chapitre « Algérie » commence mal, puisque Dunant “fonde et fait prospérer la Société des Moulins de Mons Djémila”.

3. L’invraisemblable thèse du complot est accrédité avec autant d’assurance que de vanité :

   “On lui présente une découverte de carrières de marbre en Algérie. Il les fait acheter par ses actionnaires. Cela s’avère être un traquenard organisé pour saboter son projet d’organisation d’assistance ; elles n’existent pas. Sur toute cette période algérienne, on lira avec un grand intérêt le livre de Jacques Pous ; *Henry Dunant*, *l’Algérien*.”

   Quel culot d’inventer un complot et ensuite de se réclamer d’un historien (sérieux) qui, lui, n’en parle jamais !

4. Fin juin 1859, Henry Dunant ne s’est jamais “trouvé au milieu de la bataille de Solférino”.

5. Là-bas, il n’y a jamais “rencontré Louis Appia, un ami médecin genevois, qui s’occupe d’un dispensaire pour soigner les blessés de guerre et il s’engage à ses côtés.

6. Plus imaginaire et contraire à la vérité historique est l’épisode de la croix rouge (en 1859 !) employée comme symbole chrétien (H. Dunant a toujours voulu une organisation neutre) : “Pour faire passer un convoi de blessés au milieu du champ de bataille, il eut l’idée de faire une croix (symbole chrétien) de sang sur des drapeaux blancs pour montrer la neutralité ; le convoi réussit à passer”. Et jamais il n’a fait passer le moindre blessé au milieu d’un champ de bataille …

Ces erreurs énormes de Wikipédia sont d’autant plus préoccupantes qu’elles légitiment un film pseudo-historique comme *Henry Dunant, du rouge sur la croix*.

Lieux portant le nom d’Henry Dunant

Par un heureux hasard, Google nous signale de nombreux lieux liés à une activité, économique le plus souvent. Ainsi, une

multinationale donne le plan qui permet d'accéder à son siège, la piscine de Montmorency signale qu'on peut y passer un brevet de surveillant de baignade, la promotion économique de la ville de Fribourg nous annonce un appartement de 83 m^2, un marchand d'agrafes fait de la publicité à Eperney, l'association Atabak offre des cours de percussions brésiliennes, la municipalité d'Amiens annonce un changement des chaudières de la cathédrale. Chacune de ces activités a lieu sur une place, une impasse, une avenue, une rue, un boulevard portant le nom d'Henry Dunant.

En l'état actuel de nos recherches, voici la centaine de lieux Henry Dunant qui ont surgi parmi les quelque 700 occurrences étudiées :

BELGIQUE

1. Bruxelles, avenue Henri Dunant
2. Courcelles, rue Henri Dunant

CANADA

1. Laval, parc Henri-Dunant
2. Matane, Québec, avenue Henri-Dunant
3. Matane, Québec, rue Henri-Dunant
4. Moncton, Nouveau-Brunswick, rue Henri-Dunant
5. Montréal, arrêt de bus Henri-Dunant
6. Montréal, place/parc Henri-Dunant

FRANCE

1. Amiens, rue Henri Dunant
2. Angers, boulevard Henri Dunant
3. Angoulême, place Henri Dunant
4. Athis-Mons, dans l'Essonne, avenue Henri Dunant
5. Auvergne (lieu non précisé), place Henri Dunant
6. Ballan-Mire, rue Henri Dunant
7. Beaune, rue Henri Dunant
8. Béthune, dans le Pas-de-Calais, rue Henri Dunant
9. Bondoufle, dans la région parisienne, rue Henri Dunant
10. Bordeaux, rue Henri Dunant
11. Ceyzériat, rue Henri Dunant

12. Chalons-en-Champagne, rue Henri Dunant
13. Chambéry, place Henri Dunant
14. Château du Loir, rue H. Dunant
15. Châteaudun, dans l'Eure-et-Loir, rue Henri Dunant
16. Chaumont, rue Henri Dunant
17. Cherbourg, rue Henri Dunant
18. Clermond-Ferrand, place Henri Dunant
19. Colombes, rue Henri Dunant
20. Conty, 80, Somme (80), ZAC
21. Corbeil-Essonnes, boulevard Henri Dunant
22. Cosne-cours-sur-Loire, rue Henri Dunant
23. Creil, rue Henry Dunant
24. Dieppe, place Henri-Dunant
25. Dinard, en Bretagne, rue ou impasse Henri Dunant
26. Dreux, rue Henri-Dunant
27. Eperney, rue Henri Dunant
28. Evreux, rue Henri Dunant
29. Evry, square Henri Dunant
30. Fécamp, rue Henri Dunant
31. Fleury-les-Aubrais, dans la Loire, rue Henri-Dunant
32. Fontainebleau, rue Henri Dunant
33. Gonesse, dans la région parisienne, rue Henri Dunant
34. Grasse, avenue Henri Dunant
35. Grenoble, rue Henri Dunant
36. Hem, Nord Pas-de-Calais, salle Henri Dunant
37. Hyères, place Henri Dunant
38. Ille sur Tet, rue Henri Dunant
39. Ingré, dans le Loiret, rue Henri Dunant
40. Isle-Jourdain, dans le Gers, rue Henri-Dunant
41. La Charité-sur-Loire, rue Henri Dunant
42. La Flèche, rue Henri Dunant
43. Lagny-sur-Marne, rue Henri Dunant
44. Le Croisic, rue Henri Dunant
45. Le Neubourg, rue Henri Dunant
46. Le Vésinet, rue Henri-Dunant
47. Les Mureaux, place Henri Dunant
48. Lille, rue Henri Dunant

49. Livry, rue Henri Dunant
50. Lormont, rue Henri Dunant
51. Louviers, avenue Henri Dunant
52. Luisant, rue Henri Dunant
53. Macon, boulevard Henri Dunant
54. Mainvilliers, rue Henri Dunant
55. Mantes-la-Jolie, place Henri Dunant
56. Marignane, avenue Henri Dunant
57. Marseille, place Henri Dunant
58. Meaux, avenue Jean Henri Dunant
59. Montesson la Borde, dans les Yvelines, rue Henri Dunant
60. Montmorency, rue Henri Dunant
61. Montpellier, rue Henri Dunant
62. Nantes, boulevard Henri Dunant
63. Narbonne, rue Henri Dunant
64. Nice, avenue Henri Dunant
65. Nîmes, rue Henri Dunant
66. Notre-Dame-de-Gravenchon, rue Henri Dunant
67. Orléans, square Henri Dunant
68. Paimpol, rue Henri Dunant
69. Parthenay, dans les Deux-Sèvres, rue Henri Dunant
70. Pontoise, rue Henri Dunant
71. Quimper, rue Henri Dunant
72. Rodez, rue Henri Dunant
73. Romans, rue Henri Dunant
74. Rouen, rue Henri Dunant
75. Rueil-Malmaison, rue Henri Dunant
76. Saint-Claude, dans le Jura, rue Henri Dunant
77. Saint-Denis/Épinay-sur-Seine, arrêt de tramway Henri Dunant (rue, place ou boulevard)
78. Saint-Dizier, boulevard ou rue Henri Dunant
79. Saint-Germain-en-Laye, rue Henri-Dunant
80. Saint-Jean de la Ruelle, dans le Loiret, rue Henri Dunant
81. Saint-Julien les Villas, rue Henri Dunant
82. Saint-Sulpice, dans le Tarn, rue Henri Dunant
83. Savigny-sur-Orge, rue Henri Dunant
84. Seyssins, rue Henri Dunant

85. Strasbourg, place Henri Dunant
86. Thiais, en Île-de-France, rue Henri Dunant
87. Toulouse, rue Henri Dunant
88. Vannes, rue Henri Dunant
89. Verdun, rue Henri Dunant
90. Villaines La Juhel, boulevard Henri Dunant
91. Villebon-sur-Yvette, rue Henri-Dunant
92. Villenave d'Ornon, près de Bordeaux, impasse Henri Dunant
93. Villepreux, dans les Yvelines, rue Henri Dunant
94. Villers-lès-Nancy, allée Henri Dunant
95. Wattignies, près de Lille, rue Henri Dunant

LUXEMBOURG

1. Bartringen, rue Henri Dunant

MONACO

1. Monaco, rue Henri Dunant

SUISSE

1. Fribourg, route Henri-Dunant
2. Genève, avenue Henry Dunant

THAÏLANDE

1. Bangkok, rue Henri Dunant.

Institutions nommées Henry Dunant

Cette rubrique est alimentée par plusieurs établissements culturels (collèges, lycées, écoles, crèches) qui se présentent sur internet. Le hasard intervient aussi lorsqu'une municipalité énumère ses services.

En l'état de nos recherches, voici la quarantaine d'institutions concernées :

BELGIQUE

1. Charleroi, Centre éducatif communal secondaire Henri Dunant à Charleroi
2. Hotton, Centre d'accueil Henri Dunant
3. Marchienne-au-Pont, Centre éducatif communal secondaire Henri Dunant

CANADA

1. Blainville, Québec, Ecole secondaire

FRANCE

1. Angers, Lycée professionnel Henri Dunant
2. Aumane (lieu ?), Collège Henri Dunant
3. Blain, en Bretagne ?, salle Henri Dunant
4. Chalons-en-Champagne, Résidence Henri Dunant (résidence pour personnes âgées)
5. Chalons-en-Champagne, Ecole maternelle Henri Dunant
6. Clermond-Ferrand, Centre Henri Dunant
7. Colombes, Collège Henri Dunant
8. Colombes, Gymnase Henri Dunant
9. Conflans Sainte Honorine, Groupe scolaire Henri Dunant
10. Creil, Oise, Centre commercial Henri Dunant
11. Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne Centre d'action sociale Henri Dunant
12. Evreux, Collège Henri Dunant
13. La Charité-sur-Loire, Centre hospitalier
14. Le Havre, Résidence Henri Dunant
15. Les Lilas, Centre culturel Henri Dunant
16. Maine-et-Loire Lycée d'enseignement professionnel Henri Dunant
17. Mantes-la-Jolie, Résidence Henri Dunant logements locatifs
18. Meaux, Collège Henri Dunant
19. Melun, Ecole maternelle Henri Dunant
20. Merville, Flandres, Collège Henri Dunant
21. Paimpol, Côtes d'Armor, Centre Henri Dunant
22. Paris, Hôpital Henri Dunant
23. Réalmont, Bibliothèque Henri Dunant
24. Royan, Collège Henri Dunant
25. Rueil-Malmaison, Collège Henri Dunant
26. Saint-Denis de la Réunion, Ecole Henri Dunant
27. Saint-Germain-en-Laye Ecole primaire bilingue français-espagnol
28. Saint-Jean-de-Luz, Pavillon Henri Dunant
29. Sarcelles, Groupe scolaire-École Henri Dunant

30. Seppois-le-Bas, Haut-Rhin, Maison Henri Dunant
    Etablissement géré par la Croix-Rouge française
31. Suresnes, École maternelle Henri Dunant
32. Toulouse, Résidence Henri-Dunant
33. Villepreux, Centre médical Henri Dunant

LUXEMBOURG

1. Maison Henry Dunant
   Foyer pour personnes infectées par le virus HIV

PAYS-BAS

1. Site en néerlandais
   d'une Association de "Scouting Henri Dunant / Florence Nightingale" (Jubilé).

SUISSE

1. Genève, Centre Henri Dunant
2. Genève, École de culture générale Henry-Dunant
3. Genève, site officiel de la Société Henry Dunant
4. Sarnen, Fondation Henry Dunant
   de l'Alliance suisse des samaritains.

Bustes, timbres et divers

La récolte est maigre, pour le moment seulement deux bustes, l'un à Genève et l'autre en Belgique. Cinq mentions seulement annoncent des timbres à l'effigie d'Henry Dunant.

Tel un inventaire à la Prévert, le chapitre "Divers" réunit des évocations disparates et parfois surprenantes, mais aussi révélatrices d'Henry Dunant. Les mentions du film *Henry Dunant*, *du rouge sur la croix* avoisinent un discours du pape ; le roi Harald V de Norvège se trouve tout proche d'un rapport de l'Assemblée nationale française sur un projet de loi protégeant le CICR ; la Fondation Hirondelle vole à tire-d'aile entre les branches multiples de la Société genevoise de généalogie. Tous ont un point commun : ils nomment Henry Dunant.

Si besoin était, ces brèves incursions dans l'immensité astronomique d'internet nous confirment que le nom d'Henry Dunant est répandu dans plusieurs pays, voire sur plusieurs continents. Il est largement utilisé, en France notamment, pour les établissements scolaires.

Une brève comparaison[14] avec quelques autres noms de Suisses célèbres nous montre combien Henry Dunant est un Suisse connu dans le monde entier, tout en nous incitant à une modestie certaine.

Parmi les Suisses célèbres qui sont décédés, citons :

3 150 000 occurrences pour Le Corbusier
2 750 000 occurrences pour Jean-Jacques Rousseau
1 100 000 occurrences pour Jean Piaget
508 000 occurrences pour Henry Dunant
459 000 occurrences pour Guillaume Tell
315 000 occurrences pour Ferdinand de Saussure
184 000 occurrences pour Jean Calvin.

Parmi les Suisses célèbres dans l'humanitaire qui sont décédés, citons :

508 000 occurrences pour Henry Dunant
46 000 occurrences pour Gustave Ador
22 300 occurrences pour Gustave Moynier
17 200 occurrences pour Guillaume-Henri Dufour.

Parmi les Suisses célèbres vivants, citons :

4 050 000 occurrences pour Roger Federer
2 130 000 occurrences pour Martina Hingis
612 000 occurrences pour Carla del Ponte
437 000 occurrences pour Mario Botta
423 000 occurrences pour Christoph Blocher
405 000 occurrences pour Moritz Leuenberger
328 000 occurrences pour Jean Ziegler

[14] Comparaison effectuée en septembre-octobre 2006.

151 000 occurrences pour Adolf Ogi
117 000 occurrences pour Bertrand Piccard
40 400 occurrences pour Pierre-François Unger.

Parmi certains noms célèbres dans le monde entier, citons :
93 400 000 occurrences pour George W. Bush
25 000 000 occurrences pour Bill Gates
8 460 000 occurrences pour Adolf Hitler
6 460 000 occurrences pour Pablo Picasso [15]
1 510 000 occurrences pour Mao Tse Tung.

*

* *

*

[15] Mais signalons les 37 500 000 occurrences pour Picasso, sans le prénom.

LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE

par Edouard TAVAN [16]

En fourrageant dans ma bibliothèque, je mets la main sur un opuscule intitulé : *Un souvenir de Solferino*, ainsi dédicacé : *A M. Edouard Tavan*, *hommage sympathique et affectueux de l'auteur.* Suit une indication biblique : *St: Mathieu X. 32*, et la date : *12 janvier 1863*, avec cette mention : *Société de Littérature.*

De quelle société s'agissait-il ? Simplement d'agréables réunions littéraires qui se tenaient chez Arthur Massé. On rencontrait cet aimable infirme traîné dans une voiturette. L'espèce de paralysie qui l'avait atteint, si elle gênait sa parole, n'affectait pas son intelligence. C'était un littérateur fort instruit. On n'a pas oublié les brochures religieuses qu'il publiait, année après année, à chaque Noël. Il convoquait chez lui, assez régulièrement, un certain nombre d'amis qui écoutaient ses travaux et lui lisaient les leurs.

Il y avait là des habitués : Henry Dunant, Eugène de Budé, poète, auteur de *Roses et cyprès*, Ernest de Traz, un de Traz de Genève, l'avocat Flammer et quelques étudiants, en particulier Auguste Dide, théologien qui devint sénateur, et Henry Maystre, futur pasteur qui me mit en relation avec Arthur Massé.

---

[16] L'historien Bernard Lescaze nous signale que les *Fragments de Souvenirs* de ce poète genevois contiennent un chapitre sur « La Société de littérature » qui apporte des informations tout à fait nouvelles sur Henry Dunant, homme de lettres. Il nous a donc paru intéressant de reproduire ces pages (et leurs notes) telles quelles. NDRL

Ces *Fragments* ont été "remaniés, refondus, précédés d'une introduction" par Emilia Cuchet-Albaret, Genève, Editions "FAX", octobre 1940, 193 pages, notamment pages 167-170.

Un jour, fort curieux de rencontrer là un oiseau rare qu'on nous avait annoncé, un homme de lettres français, dramaturge de renom, Boyer,[17] j'arrivai de bonne heure à la rue Beauregard où habitait notre hôte. Je me rencontrai dans le vestibule avec un monsieur en grande tenue, haut de forme impeccable, frac élégant, gants beurre frais : c'était notre Parisien. Nous fîmes connaissance. « Je comptais rencontrer ici M. de Traz, me dit-il, voudriez-vous avoir l'obligeance de le remplacer et de me présenter ? » – « Bien volontiers ! »

Je l'introduisis sans songer à m'informer s'il connaissait l'infirmité dont souffrait le maître du logis, Nous entrâmes. Avec toute la solennité que réclamaient les circonstances et sans pouvoir pressentir le déplorable effet de mon annonce cérémonieuse, je lançai : *« Monsieur Boyer*, *de Paris – Monsieur Arthur Mossé*, *notre président ! »* Ce dernier, à demi couché dans son fauteuil, pris d'émotion, fut saisi d'une sorte de crise nerveuse fort pénible, durant laquelle notre littérateur qui, en effet, ignorait le tragique état de santé de notre hôte, demeura le haut de forme à la main, pétrifié. Quant à moi, ne sachant quelle contenance tenir, je ne pensais qu'à me féliciter de ce que cette scène n'avait pas d'autres spectateurs. Peu à peu, Arthur Massé recouvra le calme et,la parole, nos collègues arrivèrent et la séance fut ouverte.

Au cours de l'une de ces réunions, je lus une pièce de vers intitulée : *Les ruines.* Ce poème, les conférences du comte de Gasparin sur la chevalerie l'avaient inspiré en partie ; il avait une tendance religieuse protestante assez prononcée et que résumaient en quelque sorte ces trois vers :

> En vain, sous le boisseau replaçant la lumière,
> Rome replongea tout dans le chaos maudit !
> Oui, le prêtre se meurt, mais le Christ est vivant !

Or, je m'étais figuré que l'avocat Flammer professait la foi catholique. Aussi fis-je précéder ma lecture d'un préambule, priant qu'on voulût bien considérer mon œuvre du seul point de

---

[17] Philoxène Boyer, poète français (1827-1867). Donna à la scène plusieurs pièces en un acte, un drame *Sapho*, des comédies.

vue littéraire et m'excusant d'avance de ce qui risquerait de froisser dans ses opinions telle ou telle des personnes présentes. Or, Flammer était protestant, il ne retint rien pour lui de mon allocution : en revanche, Henry Dunant, piétiste convaincu, y vit tout autre chose que ce que j'avais cru y mettre, il supposa qu'elle se rapportait aux sentiments chrétiens que mes vers exprimaient.

Le surlendemain, je le vis arriver chez moi. Il m'apportai son *Solferino*, gentiment dédicacé et marqué à mon intention du verset biblique pris dans l'Evangile de Saint Matthieu. En voici le texte : *« Quiconque me confessera devant les hommes*, *je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux ».* Nous le lûmes ensemble et mon visiteur me chapitra à ce sujet avec toute l'onction qu'auraient pu y mettre certains de nos pasteurs. Ce fut entre lui et moi le début d'aimables relations. Je lui fis visite à Champel, où il habitait la propriété que possédait sa famille Un jour, j'appris par le bruit public qu'il avait soudainement quitté Genève. Il demeura longtemps à l'étranger et je n'entendis plus parler de lui jusqu'à l'instant où je lus dans les journaux les articles mortuaires qui lui furent consacrés.

Après plus de cinquante années, je viens de relire le mince opuscule écrit par Henry Dunant. Quelles conséquences d'une importance mondiale firent suite à sa publication ! Il fut en quelque sorte la minuscule graine d'où surgit, plus fort chaque année et actuellement gigantesque, l'arbre de la Croix-Rouge, dont les rameaux protecteurs couvrent la terre …

Dans la *Semaine littéraire*, Alexis François a publié sur ce sujet des articles très documentés.[18] Il conclut que les fondateurs de la Croix-Rouge furent au moins cinq : Dunant, l'initiateur, Appia, le pionnier, Moynier, l'organisateur, Dufour, le patron, et Théodore Maunoir, l'Egérie. … Ajoutons l'influence de la Société Evangélique et celle de !a Société d'utilité publique. Mais Henry Dunant demeure l'initiateur. C'est *Solferino* qui enfanta l'effort prodigieux de la Croix-Rouge, cette œuvre colossale dont le siège est actuellement à notre Musée Rath. Je

[18] Reproduits dans le *Berceau de la Croix-Rouge*, 1918.

j'ai relu avec intérêt que redoublaient encore les circonstances dans lesquelles l'Europe se débat aujourd'hui. Hélas ! les horreurs qu'il décrit avec une saisissante réalité font ressortir d'une manière éclatante toute l'importance de l'œuvre humanitaire qu'il entrevoyait dans son génie. Comment relire sans émotion : *N'y aurait-il pas moyen, dans une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de faire donner des soins aux blessés en temps de guerre par des volontaires dévoués et bien qualifiés pour une pareille œuvre ? :..*

Je perdis de vue Arthur Massé. Ce fut la conséquence de ma nomination au Gymnase. Marc Debrit sollicitait le même poste et en fut écarté. Certaines gens qui préféraient mon concurrent me tinrent pour un intrigant ; d'autres pour un radical ! – crime impardonnable ! Je fus sévèrement jugé dans une ou deux réunions mondaines, dont les échos parvinrent à mes oreilles, si bien qu'une belle fois la mère d'Arthur Massé s'abstint de répondre à mon salut respectueux. J'en fus froissé, à tort peut-être, et cessai dès lors toute relation avec son fils.

HENRY DUNANT SE PORTE GARANT DE CATHARINA STURZENEGGER[19]

par Hans AMANN

Au début de l'année 1904, l'ermite de Heiden incita l'ancienne buraliste postale de Wolfhalden à faire un voyage au Japon, en tant que première déléguée de la Croix-Rouge. La guerre venait d'éclater entre la Russie et le Japon, de sorte qu'il fallait s'assurer que la *Convention de Genève* fût respectée …

Avant son départ, Catharina Sturzenegger se munit de quelques lettres de recommandation. D'une part, elle s'adressa au Bureau international de la paix à Berne.[20] D'autre part, elle sollicita Henry Dunant, qu'elle connaissait bien, parce qu'elle avait séjourné au Bezirkskrankenhaus comme malade, en même temps que lui.

Le lauréat du prix Nobel de la paix répondit aussitôt à sa demande par une lettre manuscrite dont l'original ne nous est pas parvenu. Heureusement, la jeune femme (ou une autre personne) dactylographia ce texte, dont une copie a subsisté :

> Permettez-moi de recommander à votre bienveillance une Dame Suisse, Mademoiselle STURZENEGGER. Cette Dame, qui est membre de la Société de la Croix-Rouge Suisse, est un auteur ayant écrit des ouvrages historiques en allemand

---

[19] Titre original : "Henry Dunant, Elie Ducommun und Catharina Sturzenegger" ; adaptation française par Roger Durand.

[20] Élie Ducommun, secrétaire général honoraire, lui envoya le document souhaité, le 21 février 1904. Voir le *Bulletin de l'Association « Genève : un lieu pour la paix »*, n° 4, 2007, à paraître.

et en français. Elle va au Japon comme correspondant des principaux Journaux suisses – Bâle, Zurich, St. Gall, Berne, etc. Elle pourra recueillir d'intéressants détails pour l'humanité sur l'œuvre charitable de la Croix-Rouge japonaise.

Signé : H. Dunant, Fondateur de l'Œuvre universelle de la Croix-Rouge. Promoteur de la Convention de Genève.[21]

[21] Archives du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, à Herisau. Nous reproduisons tel quel ce dactylogramme.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAMEDI 10 JUIN 2006

La Chèvrerie, à Culoz

Etaient présents : Mmes et MM. René Albespy, Daniel Barbey, Philippe Bender et Mme, Pierre et Monique Blanc, Eiveen Bourke, Bernard et Monique Dunant, Jean-Daniel et Claudine Candaux, Christiane Dunant, Claire Dunant, Roger Durand, Maria Franzoni, Charlotte Gonzenbach, Anita Gudinchet, Tony Guggisberg, Anne-Marie Guggisberg, Geneviève de Langenhagen, Denise Mützenberg, Madeleine Nierlé, Gjyltekin et † Drita Shehu, Laura Shehu, Zelihan Shkullaku, Ediola Spiro. Trente-quatre personnes s'étaient excusées.

Après avoir remercié la famille Dunant de La Chèvrerie pour sa chaleureuse hospitalité, le président salue la présence du professeur Gjyltekin Shehu, président de l'Association Henry Dunant du Kosovo, de son épouse Drita et de leur fille Laura, de Prishtina, de Mme Zelihan Shkullaku, présidente de l'Association Henry Dunant d'Albanie, tout récemment créée, de Mme Ediola Spiro membre du comité de cette association et interprète, de Philippe Bender, représentant la Croix-Rouge suisse, de M. René Albespy de Culoz et de Mme Geneviève de Langenhagen représentant l'Association Henry Dunant de France.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2005, envoyé aux présents et aux excusés, est adopté, avec remerciements à son auteure, Christiane Dunant.

Rapport d'activité du comité

La Société compte actuellement 174 membres, 77 à Genève et dans le bassin genevois, 57 en Suisse, 37 en Europe et 3 Outre-mer. Elle a enregistré 4 admissions et 2 démissions.

Deux membres sont décédés au cours de l'année : Mme Suzanne Aubert et M. Roland Kuhn. Un instant de silence est observé en leur mémoire.

Composé de Bernard Dunant et Jean-Daniel Candaux, vice-présidents, Christiane Dunant, secrétaire, Alberto Aliprandi, trésorier, Claire Dunant, Maria Franzoni, Tony Guggisberg, Madeleine Nierlé, Jean Pascalis et Ariane Vogel, sous la présidence de Roger Durand, le comité s'est occupé de nombreux dossiers :

Le *Bulletin*, n° 22, 2004-2005, 124 p. a été édité en janvier 2006. On peut notamment y trouver une étude biographique d'Henry Dunant par Mme Marie-Jeanne Egger-Etienvre, des articles approfondis de MM. Meinrad Huber et Felix Christ sur le monument funéraire au cimetière du Sihlfeld, à Zurich, une évocation d'Henry Dunant docteur honoris causa de Heidelberg par M. Rainer Schlösser, une nouvelle approche des *Diagrammes* par Hans Amann.

La Société Henry Dunant a offert, avec l'Association « Genève : un lieu pour la paix » et le soutien de l'Etat de Genève et du CICR, un buste d'Henry Dunant au Kosovo. Le 8 septembre 2005, ce buste a été inauguré à Prishtina grâce au dynamisme du professeur Shehu. Jean-Daniel Candaux et Roger Durand ont participé à cette manifestation. On en trouvera dans le *Bulletin* n° 23 un compte rendu détaillé.

Prévu pour Pâques 2006, le voyage d'étude en Algérie a été repoussé pour des raisons de sécurité, à une date ultérieure, peut-être Pâques 2007. Les objectifs : Alger, Constantine, Sétif, Mons-Djémila, la carrière de marbre de Felfela, Timgad. Le groupe d'organisation est formé de Jean-Daniel Candaux, Bernard Dunant et Roger Durand.

Le site internet SHD : www.shd.ch s'est considérablement enrichi. On peut le consulter aisément, et communiquer les observations éventuelles au président ou au webmaster, Nicolas Durand.

Un questionnaire sur les lieux Henry Dunant a été envoyé aux 180 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, 15 réponses ont été retournées. Une analyse sur le moteur de recherches Google est en cours. Actuellement, 780 000 mentions du nom d'Henry Dunant sont signalées …

Une enquête sur les institutions Henry Dunant est en cours sur internet : près de 50 collèges, EMS, hôpitaux et autres centres portent le nom d'Henry Dunant en Suisse, en France, en Belgique, au Canada.

Une recension des bustes d'Henry Dunant a été lancée. A Genève, il existe le buste créé par Luc Jaggi puis adapté par Mme Jennifer Deleplanque, le buste de Nusret Suman, célèbre artiste turc des années 1950, enfin un buste d'Henry Dunant âgé placé au MICR. Il est projeté de créer un nouveau buste, qui serait notamment financé par un mécène. Mme Mandala de Batten, de la Fondation historique roumaine, nous a approchés en vue d'installer un buste d'Henry Dunant à Bucarest.

La mairie de Chêne-Bougeries, qui prête un local à la Société depuis treize ans, veut le récupérer. C'est un immense souci de trouver une autre solution. Un grand nombre de démarches entreprises n'ont à ce jour pas abouti.

Une correspondance nourrie est échangée tant avec l'Association Henry Dunant de France, qu'avec la Shoqata Henry Dunant du Kosovo, la Shoqata Henry Dunant de Macédoine et la Shoqata Henry Dunant d'Albanie, toute récente.

Le président a été invité à l'Assemblée des gouverneurs de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge pour présenter la vie et l'œuvre d'Henry Dunant, le 16 février 2006.

Rapport du trésorier

En l'absence d'Alberto Aliprandi, Jean-Daniel Candaux présente et commente le rapport du trésorier. Les recettes 2005 se montent à 10 049.33 francs (cotisations : 4 925.–, divers : 1 052.–) pour 9 301.02 francs de dépenses (administration :

1635.– (timbres, taxes, envois correspondance), *Bulletin* n° 21 : 4 350.– et n° 22 : 1 940.–). L'exercice se termine avec un excédent de 748.31 francs. Les ventes des volumes ont rapporté 2 340 francs.

La fortune de la Société se monte au 31 décembre 2005 à 9 686 francs, répartis sur deux comptes à la Banque cantonale de Genève et sur le CCP. Des provisions ont été constituées pour le *Bulletin* n° 22 : 7 000 ; la *Collection Henry Dunant* n° 19, Jean Guillermand : 12 000 ; la *Collection Henry Dunant* n° 24, *Genève*, *un berceau*, *une capitale* : 22 000 ; le *Catalogue de la correspondance* : 6'000.

Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Charlotte Gonzenbach et M. Roland Machenbaum proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au trésorier, qu'ils remercient pour son excellent travail.

Discussion et approbation des rapports

L'assemblée approuve à l'unanimité ces trois rapports et en donne décharge à leurs auteurs. Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Jean-Daniel Candaux rappelle que la Société a été fondée pour éditer les œuvres d'Henry Dunant. Il souhaite que cet objectif ne passe pas en second plan et que les travaux se concentrent sur l'édition de la *Correspondance*.

M. Philippe Bender demande ce qu'il en est de la dénomination proposée du nom d'Henry Dunant pour l'aéroport de Genève. Le Conseil d'Etat a répondu qu'il ne pouvait entrer en matière car les responsables de l'aéroport se basent sur deux mots-clés vitaux : « Genève » et « international ». M. Bender demande également si *Un souvenir de Solferino* a été traduit en vietnamien, car la Croix-Rouge suisse a été approchée par des

milieux gouvernementaux vietnamiens qui désiraient lancer une traduction dans cette langue ; il semblerait qu'une telle traduction n'existe pas encore.

Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Aucune nouvelle candidature n'étant proposée, le comité sortant est élu par acclamations.

Les vérificateurs des comptes acceptent un nouveau mandat et sont élus par acclamations.

« Henry Dunant, du rouge sur la croix »

Contacté le 15 août 2005, soit dix jours avant le tournage, pour un rendez-vous qui fut ultérieurement reporté par le producteur, le président a refusé d'entrer en matière. Le film a été découvert en première mondiale le 10 mars 2006. Constat a été fait d'un film délicieux et prenant, mais trompeur en matière de rigueur historique.

En collaboration étroite avec la Société d'histoire et d'archéologie de Genève et son président M. Guy Le Comte, une analyse détaillée a été élaborée et envoyée à une centaine de décideurs, directeurs d'école, journalistes. En retour, de nombreux témoignages de soutien ont été reçus, notamment du département fédéral des affaires extérieures dans le *Temps* du 7 juin 2006. Les institutions politiques et les milieux de la Croix-Rouge continuent à soutenir ce film.

L'action de la Société se résume à une information sereine, à une diffusion de l'analyse détaillée de la réalité historique.

Une partie importante du prochain *Bulletin de la Société Henry Dunant* sera probablement consacrée à ce film : analyse, scénario, correspondance la plus représentative.

Un visionnement du film, avec une discussion, sera proposé à l'automne.

A une question de Mme Geneviève de Langenhagen, le président répond qu'au 15 août 2005 plus rien ne pouvait être modifié et qu'à première vue aucune institution croix-rouge n'a été consultée pour le fond. Le président ajoute que l'analyse détaillée a été distribuée aux professeurs d'histoire du degré secondaire à Genève.

M. Jean-Daniel Candaux approuve l'idée de présenter les différents points de vue afin que le lecteur se fasse une opinion par lui-même.

M. Philippe Bender précise que la Croix-Rouge suisse a été contactée après le 15 août par la production pour savoir quel intérêt elle aurait pour ce film, dont le but est de susciter l'émotion dans le public. Il poursuit en indiquant que le film "prend" auprès de la jeunesse pour qui l'important est le "compassionnel". Il lui importe de prendre garde à ne pas entrer dans un combat sectaire et, finalement, le fait de parler de Dunant à des milliers de gens aboutira à ce qu'il en reste une trace sur le plan humanitaire.

M. Daniel Barbey estime que d'ici une année plus personne ne parlera de ce film, qu'il restera dans les esprits des gens le lien entre Dunant, Croix-Rouge et compassion. En bref, il importe de ne pas poursuivre un combat frontal.

Programme 2006-2007

Poursuite de l'action concernant le film, soirée de visionnement, préparation du *Bulletin* n° 23.

Voyage en Algérie : reprise du projet pour éventuellement Pâques 2007. Bustes d'Henry Dunant en Macédoine, en Albanie, en France, en Roumanie : poursuite des projets.

Le *Bulletin*, n° 24, est en préparation. Le *Catalogue de la correspondance* est toujours en chantier. *La Tunisie d'Henry Dunant*, « Collection Henry Dunant », n° 22, est presque terminé. *La neutralité des hôpitaux, antécédents historiques* par Jean Guillermand, « Collection Henry Dunant », n° 19, est en voie d'achèvement.

Le 17 juin, la Fondation Prix Henry Dunant a remis son Prix 2006 à Mme Wibke Kristin Timmermann, en l'auditoire Jacques Freymond des HEI, en collaboration avec le Centre universitaire de droit international humanitaire (CUDIH). La lauréate a rédigé un mémoire post licence *Incitement*, *Investigation*, *Hate Speech and War Propaganda in International Law*, qui met en relation l'incitation à la haine avec les textes des *Conventions de Genève*.

M. Jean-Daniel Candaux suggère d'intégrer au comité un troisième vice-président qui, avec une équipe rajeunie, pourrait reprendre le dossier de l'édition des œuvres complètes.

M. Philippe Bender signale que la Croix-Rouge suisse reprend, sur un site historique qui vient d'être ouvert, les articles de la Société Henry Dunant. Tout étant rédigé en français, il appelle à des traductions allemandes ou anglaises. La Fédération internationale pourrait-elle être contactée ?

Divers

2010 : le président informe l'assemblée de cette prochaine échéance : 21 août 1910 = décès de Gustave Moynier ; 31 octobre 1910 = décès d'Henry Dunant. Ce centenaire incontournable demande une sérieuse préparation.

Mme Zelihan Shkullaku, présidente de la Shoqata Henry Dunant d'Albanie à Tirana, traduite par Mme Ediola Spiro, remercie l'assemblée de son hospitalité et commente la situation très difficile en Albanie, notamment pour la femme. La Société, créée le 28 mai 2006, compte 119 membres. Son but est d'améliorer les conditions de vie, parallèlement à la promotion des idéaux d'Henry Dunant, par l'organisation de séminaires, de stages, par l'échange de matériel didactique. Elle a notamment des liens avec la Société albanaise de la Croix-Rouge. Le président la félicite de cette création et lui remet une médaille Henry Dunant, ainsi que différentes publications de la Société Henry Dunant pour une éventuelle traduction en albanais.

Le professeur Gjyltekin Shehu transmet les salutations de ses collègues de Prishtina. Il rappelle la cérémonie d'inauguration du buste Henry Dunant le 8 septembre 2005, qui a bénéficié de la présence de personnalités importantes représentant les gouvernements et le monde croix-rouge. Il mentionne la création, en 1990 déjà, par son épouse Mme Drita Shehu de la Fondation humanitaire Mère Térésa qui se distingue de la Shoqata Henry Dunant : la première a une fonction sociale, la seconde une fonction historique. M. Shehu poursuit l'œuvre de traduction et de diffusion des ouvrages de et sur Henry Dunant, au Kosovo.

Le président remet au professeur Gjyltekin Shehu la médaille Henry Dunant.

M. Philippe Bender suggère à ces deux associations de prendre contact avec la Croix-Rouge suisse pour des appuis ponctuels.

Avant la séance, un sympathique repas campagnard dans la cour de La Chèvrerie, à l'ombre du mûrier, a permis un agréable moment de détente et d'échanges intéressants entre les participants.

Les deux bustes en plâtre d'Henry Dunant, apportés par le président, donnent lieu à divers commentaires et permettent de prendre de nombreuses photographies. L'un est dû au ciseau de Nusret Suman, célèbre sculpteur turc ; on pouvait en admirer une copie au siège de la Fédération internationale et, pour le public belge surtout, il a fait l'objet d'une fonte en bronze exposée dans un parc à Ixelles, près de Bruxelles. L'autre buste résulte d'une interprétation par Mme Jennifer Deleplanque de celui que Luc Jaggi a créé pour la place Neuve, à Genève.

La secrétaire
Christiane DUNANT

PRIX HENRY DUNANT 2006

par Roger DURAND [22]

Ses principes et ses buts

Fondée par des descendants d'Henry Dunant et par la Société Henry Dunant, la Fondation Prix Henry Dunant décerne un prix pour récompenser des personnes qui œuvrent de façon remarquable pour :

– l'approfondissement
– le rayonnement
– le renouvellement

des idées ou des engagements de celui qui, certes, fonda la Croix-Rouge internationale, mais qui s'engagea aussi dans bien d'autres causes généreuses.

En 1852, il crée l'Union chrétienne de Genève. Puis, en 1855, il participe activement à la fondation de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG ou YMCA). Deux idées directrices l'inspirent : l'importance de la vie spirituelle et la tolérance religieuse.

Le choc de Solferino, en 1859, et la *Convention de Genève*, en 1864, lui donnent l'occasion d'expliciter les *Principes fondamentaux* du futur Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

– Tout soldat blessé doit être soigné.
– Le personnel sanitaire des armées bénéficie de la neutralité.

---

[22] Discours prononcé le samedi 17 juin 2006 en l'auditorium Jacques Freymond de l'Institut universitaire de hautes études internationales, lors de la remise du Prix.

– Les sociétés de secours sont permanentes
  et elles forment du personnel soignant qualifié.
– Un accord international lie les nations
  sans limite de durée.

A Paris, en 1867, Henry Dunant milite pour une *Bibliothèque internationale universelle* qui faciliterait les échanges culturels entre les civilisations du monde entier.

A Londres, en 1872, il préconise que les prisonniers de guerre soient aussi protégés par la *Convention de Genève*. Ceux-ci devront attendre 1929, soit 57 ans …

A Zurich, dès 1890, il invente la Croix-Verte, qui aurait dû porter assistance aux femmes vulnérables, comme la Croix-Rouge en faveur des soldats blessés.

A Heiden, dès 1892, il dénonce la course aux armements. Il s'impose bientôt comme un des leaders du pacifisme international, de sorte qu'il reçoit le premier prix Nobel de la paix en 1901, en même temps que Frédéric Passy.

Les six lauréats, de 1995 à 2005

La lauréate d'aujourd'hui s'inscrit dans une belle lignée :

En 1995, Gabriel Mützenberg pour son engagement spirituel et sa rigueur intellectuelle, notamment comme historien.

En 1997, Rony Brauman pour son interpellation sans concession de certains scandales ou échecs de l'action humanitaire.

En 1999, le professeur kosovar Gjyltekin Shehu, pour la diffusion des *Principes fondamentaux* de la Croix-Rouge dans les pays albanophones.

En 2001, Mme Tim Aline Rebeaud pour la fondation et l'animation de la « Maison Chance » qui agit en faveur d'enfants déshérités, oubliés, dans les rues de Hô Chi Minh-Ville.

En 2003, Radio Hirondelle et M. Jean-Marie Etter, pour leurs efforts inlassables en Afrique surtout afin que les populations civiles, en zone de combats, reçoivent des informations fiables : routes praticables, puits accessibles, etc.

En 2005, début du partenariat avec le CUDIH : Mme Maya Brehm, pour sa problématique innovante sur les relations entre le marché planétaire des armes et les risques accrus de guerre dus à ce commerce lui-même.

Prix 2006 à Wibke Timmermann

Cette année, le jury est composé de Mme Louise Doswald-Beck, de MM. Jacques Moreillon, Marco Sassoli, Pierre-André Mourgue d'Algue et Roger Durand. Il décerne le Prix Henry Dunant 2006 à Mme Wibke Kristin Timmermann pour son mémoire intitulé *L'incitation, l'appel à la haine et la propagande de guerre dans le droit international.*[23]

Avec méthode et sagacité, ce mémoire analyse le statut, en droit international, des différents types de discours contenant une propagande haineuse : l'appel à la haine, l'incitation directe et publique, l'instigation et la propagande de guerre.

Il étudie comment différencier les types d'incitation à la haine, qui sont criminalisés en droit international. Puis il traite de l'interdiction de l'appel à la haine, incluant la possibilité de criminaliser de tels discours au niveau international.

L'auteure suggère que le moyen le plus approprié de parvenir à cette fin serait de considérer, dans certains cas, l'appel à la haine comme une sorte de crime contre l'humanité.

Une telle approche reflèterait mieux les motivations qui sous-tendent une telle incrimination. Inter alia, celles-ci sont fondées sur le besoin de protéger la dignité humaine et le droit à l'égalité des victimes de tels discours. Elles sont aussi fondées

[23] Rédigé en anglais, ce mémoire de 110 pages dactylographiées a pour titre original *Incitement*, *Instigation*, *Hate Speech and War Propaganda in International Law*, professeur William A. Schabas, Genève, CUDIH, [2006], 109 pages. Il est reproduit en version intégrale sur le site de la Fondation.

sur l'opportunité de prévenir l'apparition d'un climat de haine et de violence contre un groupe spécifique.

En dernière partie, Mme Timmermann étudie le statut de la propagande de guerre en droit international humanitaire, dans le cadre du jus ad bellum, et, en droit international, dans le cadre des droits de l'Homme.

Accessit 2006 à Lindsey Cameron

Le jury décerne l'accessit du Prix Henry Dunant 2006 à Mme Lindsey Cameron pour son mémoire sur *La responsabilité des organisations internationales impliquées dans l'administration de territoires.*[24]

Ce mémoire est le fruit de l'expérience professionnelle de l'auteure auprès du HCR (Haut commissariat aux réfugiés) dans les Balkans et notamment de ses contacts avec la MINUK (Mission intérimaire des Nations unies au Kosovo).

Il traite de l'absence d'un cadre juridique clair qui soit applicable au personnel civil des organisations internationales travaillant dans les opérations de paix, souvent complexes.

En effet, l'immunité des fonctionnaires internationaux confronte les populations locales à des obstacles considérables, lorsqu'il s'agit de tenir pour responsable le personnel de mission concernant l'exercice de ses larges pouvoirs.

L'auteure passe en revue les régimes juridiques existants qui concernent les administrations internationales de territoires, tels que le droit de l'occupation militaire et le régime international de tutelle. Elle propose une série de principes généraux juridiquement contraignants du droit relatif aux administrations internationales de territoires, en mettant en lumière les principes communs aux plus importants régimes d'administration par des organismes étrangers.

---

[24] Rédigé en anglais, ce travail de 107 pages dactylographiées a pour titre original : *Accountability of International Organisations Engaged in the Administration of Territory*, Geneva, CUDIH, 13 février 2006. Il est reproduit en version intégrale sur le site de la Fondation.

Arrêté municipal [25]

Selon l'article 3, alinéa 1, point « b » du règlement de l'autogestion des municipalités de la Kosova n° 2000\45 du 11 août 2000 et l'article 19, alinéa 1, point « b » du statut et des règles de procédure de la Municipalité de Prishtina du 16 mars 2001, l'Assemblée de la municipalité de Prishtina, dans sa séance du 4 mai 2005, décide :

Objet : désignation de l'emplacement où sera érigé le buste du philanthrope Henry Dunant, à Prishtina.

Article 1. L'Assemblée approuve la proposition d'emplacement dans la parcelle cadastrale n° 2777, zone cadastrale Prishtina, propriété municipale et surface publique.

Article 2. Cette décision représente la base principale pour obtenir l'autorisation de la Ville, afin de libeller la documentation technique concernant le buste, selon l'article 1 de cette décision.

Article 3. La direction du Cadastre et de la géodésie est compétente pour exécuter les travaux de la procédure et marquer l'emplacement désigné, selon la décision susmentionnée.

Article 4. L'application de cette décision est soumise à la surveillance du Conseil des directeurs de la municipalité.

Article 5. Cette décision entre en vigueur dès le jour de son approbation par l'Assemblée de la municipalité de Prishtina.

Assemblée municipale
de Prishtina

Président de la Municipalité
Ismet BEQIRI

---

[25] Surmonté des armoiries de la ville de Prishtina, ce document porte l'en-tête suivant : "KUVENDI KOMUNAL PRISHTINE MUNICIPALIT ASSEMBLY PRISHTINA SKUPSTIN A OPSTINA PRISTINA". Traduction officielle de l'albanais par le professeur Gjyltekin Shehu, n° 01-353-1183, 19 mai 2005.

BUSTE D'HENRY DUNANT OFFERT AU KOSOVO

cérémonie du dévoilement

par Roger DURAND [26]

Jeudi 8 septembre 2005, à 9 heures, nous avons été reçus par M. Mustafë Halili, directeur pour la culture et la condition féminine. A 10 heures, M. Ismet Beqiri, président de l'Assemblée municipale de Prishtina, nous a accordé une audience à l'hôtel de ville, au cours de laquelle nous avons procédé à un échange de présents.

Arrivés à l'emplacement du buste,[27] nous nous sommes frayé un chemin parmi une assistance très nombreuse réunissant beaucoup de jeunes et d'enfants qui brandissaient volontiers des brochures sur Henry Dunant et l'histoire de la Croix-Rouge. Il s'agit de textes traduits en albanais par le professeur Gjyltekin Shehu, puis édités par le CICR.

Ayant salué la présence de M. Alexander Borg Olivier, représentant de l'Unmik, le professeur Shehu ouvrit la cérémonie par une allocution qu'il prononça en albanais puis en français.

---

[26] Relation d'un voyage entrepris par le soussigné, en tant que président de la Société Henry Dunant et de l'Association « Genève : un lieu pour la paix » et par Jean-Daniel Candaux, vice-président de la Société Henry Dunant. Pour une description plus complète de ce déplacement, voir le *Bulletin de l'Association « Genève : un lieu pour la paix »*, n° 3, année 2005, Genève, 2006, pages 27-38 : « Buste d'Henry Dunant offert à Prishtina par Genève ».

[27] Le professeur Shehu a obtenu que la municipalité de Prishtina offre un espace d'environ 200 m^2, entre des immeubles d'habitation, légèrement en pente, dans le quartier d'Ulpiana, voisin de plusieurs Facultés universitaires de Prishtina.

Le président de l'Assemblée municipale de Prishtina, M. Ismet Beqiri, apporta le message des autorités du pays, le président du Kosovo étant hospitalisé. Enfin, il procéda au dévoilement du buste, assisté de ses hôtes suisses.

Une délégation étoffée de Macédoniens s'était aussi déplacée. Ainsi, nous avons pu saluer la secrétaire de la Croix-Rouge de la Macédoine, Madame Suzana Tuneva Paunovska, ainsi que la présidente de la Croix-Rouge de Skopje et le vice-président de l'Association Henry Dunant de Macédoine, M. Besnik Lena.

Enfin, la Croix-Rouge du Kosovo offrit aux Autorités un somptueux déjeuner au Grand hôtel de Prishtina. Il importe de souligner que les représentants de la Macédoine, y compris les slavophones, ont été invités et ont participé à ce moment qui fut très convivial.

*

* *

*

Echos de la presse kosovare

Zëri, 9 shtator, p.14
E. MUSA, « U bë zbulimi i bustit të themeluesit
të Kryqit të Kuq Ndërkombëtar »

Epoka Ere , 9 shtator, p.12
Avni AZEMI, « U zbulua busti i themeluesit
të KKN-së, Henry Dunant »

Kosova Sot, 9 shtator, p.11
E.I., « Zbulohet busti I Henri Dunantit »

Koha Ditore, 9 shtator 2005
« Henry Dunant, 1828-1910 »

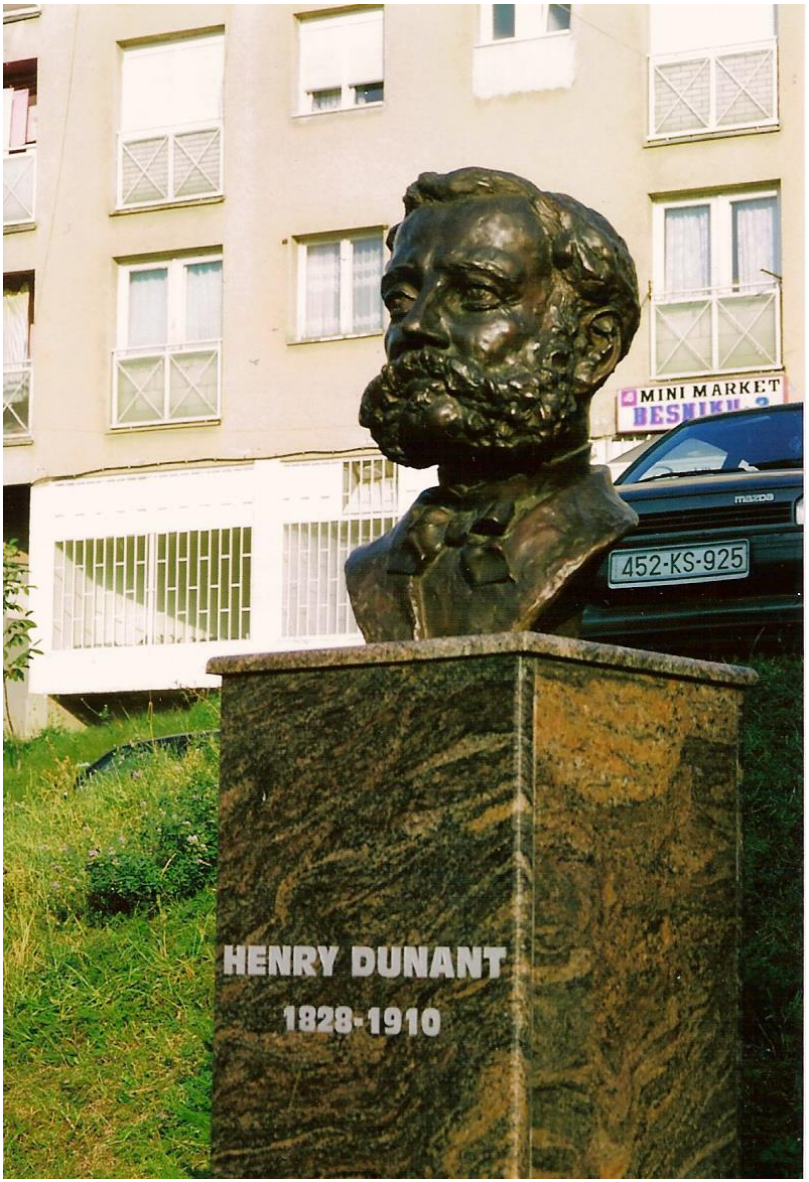
MINI MARKET
452-KS-925
HENRY DUNANT
1828-1910

BESNIK LENA, NËNKRYETAR I SHOQATËS "HENRY DYNANT"

Pas Prishtinës, Struga në pritje të bustit të Dunantit

Dunant njihet si njeriu i parë themeltar i Kryqit të Kuq ndërkombëtar si dhe i themelimit të Konventës së Gjenevës

FEMI ARIFI

Që nga muaji dhjetor i vitit të kaluar në Strugë ka filluar aktivitetin e vet organizata që për qëllim ka afirmimin e jetës dhe veprës humanitare të Henry Dunant, themelues i Kryqit të Kuq Ndërkombëtar në vitin 1863. Nënkryetari i kësaj organizate joqeveritare, Besnik Lena ka bërë publik synimin e organizatës për të ngritur një bust të këtij humanisti të madh në qytetin e Strugës, pas inaugurimit të një të tilli në Prishtinë, në javën e parë të shtatorit, në lagjen "Ulpiana" të Prishtinës.

"Ai u ngrit në rrugën që mban emrin e këtij humanisti, filantropi dhe fituesi të çmimit Nobël për paqe në vitin 1901, ndërsa u zbulua nga Kryetari i Kuvendit Komunal të Prishtinës, Ismet Beqiri, kryetari Roger Durand i Shoqatës Henry Dunant të Gjenevës dhe shefja e zyrës zvicerane, Ivana Encler. Për veprimtarinë e këtij humanisti me përmasa botërore foli kryetari i shoqatës Henry Dunant të Prishtinës, Dr.profesor Gjyltekin Shehu, i cili pasi shprehu kënaqësinë e tij para qytetarëve të Prishtinës dhe para gjithë të pranishmëve për zbulimin e bustit të Henry Dunant, aktin e vlerësoi si një ngjarje të madhe ballkanike dhe mesazh paqeje për të gjithë", thotë Lena.

Nënkryetari i Shoqatës "Henry Dunant" të Strugës, Besnik Lena, ndërkaq duke folur për jetën dhe veprën e Dunant thekson se ai lindi në Gjenevë ne vitin 1828 në Zvicrën romane, ndërsa njihet si njeriu i parë themeltar i Kryqit të Kuq ndërkombëtar si dhe i themelimit të Konventës së Gjenevës. Në vitin 1862 doli nga shtypi në Gjenevë libri i tij "Një kujtim në Sulferino" .Ky libër në fillim doli me pak ekzemplarë dhe mbante shënimin "nuk shitet" dhe ishte destinuar për disa miq të Henry Dunant. "Një kujtim në Sulferino" qe një libër i vogël me kujtime të një beteje, që Henry Dunant e kishte parë të nesërmen e derdhjes së gjakut. Në të ai rrëfen thjesht për atë që ka parë: për dyzet mijë të plagosur dhe 6000 mijë të vrarë brenda një nate, duke u valëvitur në agoni të fushëbetejës, në etje. Ai rrëfen për ata që ua ka lidhur plagët me leckë, për atë që vdesin duke ua mbyllur sytë, për fringëllimën e keqardhjes që i ka kapluar nënat dhe i ka bërë të përkujdesen njësoj si për armiqtë ashtu edhe për miqtë-çlirimtarë. I bezdisur nga kujtimi dhe nga ajo që ka parë dhe nga pyetjet që i ka bërë një njeri që po vdiste pa patur një gotë ujë për të shuar etjen, Dynant me miqtë e tij themeluan një Komitet, vazhdimësi a të cilit do të ishte, Komiteti Ndërkombëtar i Kryqit të Kuq, thotë Lena. Më tej ai tregon historikun e zgjerimit të kësaj organizate, duke theksuar se në vitin 1863 u krijuan shtatëmbëdhjetë komitete nacionale modeste për ndihma të plagosurve dhe më 1864, një Konventë me dhjetë nene që do ti mbroj ushtarët e plagosur dhe të sëmurë.

"Më 1990 u formuan 149 shoqata nacionale të Kryqit të Kuq apo të Gjysmëhënës së Kuqe që numërojnë më tepër se 250 milion anëtarë të shpërndarë në mbarë botën dhe këto formojnë Lëvizjen ndërkombëtare të Kryqit të Kuq dhe Gjysmëhënës së Kuqe. Këto janë edhe Konventat e Gjenevës si dhe Protokollet e tyre plotësuese, të cilat mbrojnë robërit e luftës, të plagosurit, civilët që bien në duart e armikut", shprehet nënkryetari.

Henry Dunant u vlerësua me Çmimin Nobël dhe sot në mbarë botën njihej si filantrop dhe humanist i mbarë botës. Shqiptarët e kanë për krenari Nënë Terezën, simbolin e bamirësisë dhe paqes ashtu edhe Gjeneva me Zvicrën Romane e kanë për nder dhe krenari këtë personalitet me dimensione mbarëkombëtare. Busti i Henry Dunant që ka zënë parqet më të bukura të metropoleve të botës shpresojmë se do ngrihet edhe në Strugën tonë të bukur, shprehet nënkryetari i "Henry Dunant" të Strugës, Besnik Lena •

NGA CEROMONIA E SHPALIMIT TË BUSTITI TË HENRY DUNANT NË PRISHTINË

FAKTI
E ENJTE, 6 TETOR 2005

Echo dans la presse macédonienne

Fakti, 6 tetor 2005, p. 16 ; voir page 74 du présent *Bulletin*
Femi ARIFI, « Pas Prishtinës, Struga në pritje të bustit të Dunantit ».[28]

Prolongements

A l'initiative de la Shoqata Henry Dunant de Macédoine,[29] une manifestation analogue sera probablement organisée en Macédoine, pendant l'année 2007.

En novembre 2005, le conseil municipal de Struga a déjà voté un arrêté dans ce sens. La Société Henry Dunant de Genève et l'Association « Genève : un lieu pour la paix » ont provisionné les sommes nécessaires pour la fonte d'un tel buste. Il reste à financer les frais annexes.

*

* *

*

[28] C'est-à-dire : « Après Prishtina, Struga [ville principale de la Macédoine albanophone] élèvera un buste à Henry Dunant » ; selon les propos de M. Besnik Lena, vice-président de la Shoqata [Association] Henry Dunant de Struga, que le journaliste macédonien cite au début de son article.

[29] Présidente : la doctoresse Flora Doko Lumani, vice-président : M. Besnik Lena.

Le professeur Gjyltekin Shehu, au micro
M. Ismet Beqiri, président de l'Assemblée municipale de Prishtina
Mme Yvana Enzler, cheffe de mission à l'Office de liaison
de la Suisse au Kosovo

AU PROPHÈTE DES TEMPS MODERNES

par Gjyltekin SHEHU [30]

Aujourd'hui, dans la rue Henry Dunant, située au centre du quartier d'Ulpiana, à Prishtina, Kosovo, nous inaugurons le buste d'un être magnanime, d'un homme universel, Henry Dunant, que l'Europe occidentale et toute la planète appelle :

« Prophète des Temps Modernes »

En ce lieu, nous sommes honorés d'ériger ce monument au fondateur du Mouvement international de la Croix-Rouge, auteur du livre *Un souvenir de Solferino*,[31] qui a apporté un magnifique message à l'humanité.

Nous érigeons ce monument, ici, à Prishtina, qui doit être un lieu de paix, et non de pèlerinage, sans distinction de langues, de nationalités ni de religions. A cette occasion, je salue M. Roger Durand, président de la Société Henry Dunant de Genève qui a offert le buste et qui a rendu possible cette inauguration, et aussi son vice-président M. Jean-Daniel Candaux qui honore par sa présence cette cérémonie.

J'exprime ma gratitude à M. Ismet Beqiri, président de la municipalité de Prishtina, au vice-président M. Shefki Gashi, au directeur du département de la culture, à M. Mustafa Halili, et à toute l'équipe de la commune de Prishtina qui nous a aidés à ériger ce monument.

---

[30] Président de la Shoqata Henry Dunant du Kosovo ; allocation prononcée le 8 septembre 2005, lors du dévoilement du buste d'Henry Dunant, à Prishtina.

[31] Nous l'avons traduit en albanais, sous le titre : *Një Kujtim nga Solferino*.

Je salue aussi la cheffe du Bureau de liaison de Suisse au Kosovo, Mme Yvana Enzler, et le représentant du CICR, M. Martin Perrret-Gentil.

Nous sommes très reconnaissants à Mme Martine Brunschwig Graf, présidente du Conseil d'Etat de Genève, de sa généreuse contribution. Nous remercions aussi, pour son message chaleureux, la ministre des Affaires étrangères de Suisse, Mme Micheline Calmy Rey.

Nous saluons le professeur Xhevat Shkodra, président de la Croix-Rouge du Kosovo, et M. Besim Dumnica, président de la Croix-Rouge de Prishtina.

Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir la délégation de la Croix-Rouge de Macédoine et celle de la ville de Skopje, ainsi que M. Besnik Lena, vice-président de l'Association Henry Dunant de Struga.

Enfin, je salue le corps diplomatique qui nous a honorés par sa participation à cette cérémonie.

*

* *

*

ZONJA DHE ZOTËRI TË NDERVAR

par Xhevat SHKODRA [32]

Honoré Monsieur le président de la Commune de Prishtina.

Honorés Messieurs Roger Durand, président de la Société Henry Dunant, et Jean-Daniel Candaux, vice-président.

Je salue le président de l'Association Henry Dunant du Kosovo, lauréat du Prix Henry Dunant en 1999, le professeur Gjyltekin Shehu. Grâce à son initiative pleine d'abnégation, nous sommes là, avec vous, pour accomplir cet acte d'inauguration solennelle du buste de cette personne magnanime : Henry Dunant.

Je salue tous les participants des institutions de notre pays, les internationaux, les membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les autres personnalités, ainsi que les familles des victimes de la guerre.

Je remercie les collaborateurs et les volontaires de la Croix-Rouge du Kosovo et toutes les personnes qui participent à la présente cérémonie.

J'ai l'honneur et le plaisir de vous transmettre les salutations chaleureuses et sincères de la Croix-Rouge du Kosovo. A cette occasion, j'exprime sa satisfaction de contribuer à l'inauguration du buste de ce grand humanitaire, tellement polyvalent. J'exprime aussi notre souhait de pouvoir nous unir, dans la dignité, à la grande famille humanitaire, en devenant le 182e membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

---

[32] Président de la Croix-Rouge du Kosovo ; allocution prononcée le 8 septembre 2005, lors du dévoilement du buste d'Henry Dunant, à Prishtina.

M. Ismet Beqiri dévoile le buste
sous les regards réjouis et attentifs de Mme Yvana Enzler
de M. Jean-Daniel Candaux et de jeunes admirateur

Henry Dunant est un Grand, parmi les Grands. A un âge relativement jeune (33 ans), il fonda la Croix-Rouge, Mouvement qui compte aujourd'hui 181 membres dans le monde entier. La Croix-Rouge du Kosovo, grâce â son travail, à son activité et sa collaboration avec d'autres sociétés nationales et européennes, aspire à en devenir membre.

Pour la Croix-Rouge du Kosovo, l'inauguration du buste d'Henry Dunant représente trois points essentiels :

1. Il y a déjà trois jours que le buste est installé, dans ce joli quartier, dans cette rue qui porte son nom. Il devient un habitant permanent de notre capitale. Il est la fierté de notre pays.
2. Cette cérémonie coïncide avec le 60e anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge du Kosovo.
3. C'est précisément le moment où la Croix-Rouge du Kosovo aspire à s'incorporer au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Désormais, la ville de Prishtina abrite trois monuments prestigieux, celui de Skenderbeg (George Castrioti, héros national albanais et champion du christianisme), et ceux de deux prix Nobel : Mère Teresa et Henry Dunant, situés à 300 mètres l'un de l'autre.

La Croix-Rouge du Kosovo, comme société nationale, joue un rôle important, parce qu'elle est proche du gouvernement et qu'elle participe au développement du pays par ses activités comme les autres institutions gouvernementales. Elle agit dans le pays par l'intermédiaire de ses sections communales bien attestées et chaleureusement acceptées par le personnel humanitaire composé d'amis dévoués qui s'efforcent d'adoucir un peu les difficultés des personnes qui sont dans le besoin. Elle est très estimée pour les activités qu'elle développe.

Dès le début, la Croix-Rouge du Kosovo a appuyé et aidé sans réserve les démarches de la Shoqata Henry Dunant. Elle est fière de cette réalisation qui lui ouvrira des chemins pour collaborer avec d'autres sociétés sœurs.

Prishtinë, 8 shtator - Në lagjen "Ulpiana" të enjten është zbuluar busti i themeluesit të Kryqit të Kuq Ndërkombëtar, Henry Dunant. Ai është ngritur në rrugën e cila mban emrin e këtij humanisti, njëherësh, fituesit të parë të Çmimit Nobël për Paqe më 1901. Në ceremoninë e zbulimit të bustit pos kryetarit të KK-së, kanë marrë pjesë kryetari i shoqatës "Gjeneva qytet i paqes", Rozhe Dyra dhe shefja e Zyrës zvicerane në Prishtinë, Ivana Encler. Shefja e Zyrës zvicerane, Ivana Encler, për veprimtarinë e Dynant-it ndër të tjera u ka bërë thirje qytetarëve që themeluesi i Kryqit të Kuq le të jetë shembull për të gjithë.

MM. Ismet Beqiri et Roger Durand, Mme Yvana Enzler
Koha Ditore, Prishtina, 9 shtator 2005, page 7

UN EXEMPLE DE TOLÉRANCE

par Yvana ENZLER [33]

Henry Dunant est l'une de ces figures visionnaires qui apparaissent sur la scène mondiale une ou deux fois par siècle. Peu de personnes ont eu un impact aussi remarquable et profond. Sa principale réalisation, l'organisation qui allait devenir le Comité international de la Croix-Rouge, est encore aujourd'hui, presque un siècle et demi après sa fondation, l'organisation humanitaire la plus importante et la plus respectée qui soit.

Henry Dunant est une figure extrêmement positive, un homme de vision qui s'est battu pour la paix et la compréhension, ainsi que pour la protection et l'aide aux victimes des conflits.

En dépit de sa petite taille et de son modeste rôle international, la Suisse a donné naissance à une vingtaine de prix Nobel. Parmi eux, Henry Dunant, la première personne à recevoir le prix Nobel de la paix, est certainement le citoyen suisse dont beaucoup de mes concitoyens sont le plus fiers.

Je suis particulièrement heureuse qu'un buste d'Henry Dunant ait été érigé ici à Prishtina. Puisse son brillant exemple inspirer les Kosovars sur la voie de la paix, de la tolérance et du respect de tous les êtres humains, indépendamment de leur milieu social, de leurs orientations politiques, de leur origine ethnique ou religieuse.

---

[33] Cheffe de mission à l'Office suisse de liaison au Kosovo ; allocution prononcée le 8 septembre 2005, lors du dévoilement du buste d'Henry Dunant, à Prishtina.

Je voudrais remercier très cordialement l'Association Henry Dunant de Prishtina et, en particulier, son président, le professeur Shehu, pour son action en faveur de la promotion de la figure d'Henry Dunant et pour avoir pris l'initiative de construire ce monument.

Je remercie aussi la Société Henry Dunant de Genève et le CICR pour leur soutien et, last but not least, la Municipalité de Prishtina et son président, Monsieur Ismet Beqiri, pour leur contribution à ce projet.

*

* *

*

RESPECTER L'ENNEMI VAINCU

par Roger DURAND [34]

La Société Henry Dunant de Genève exprime sa gratitude au Kosovo, à la Ville de Prishtina, au Comité international de la Croix-Rouge et à la Shoqata Henry Dunant du Kosovo qui ont tous participé à l'installation du buste d'Henry Dunant, ici à Ulpiana, ce beau quartier universitaire.

Nous tenons à transmettre les meilleurs messages de la part du gouvernement fédéral suisse. En effet, la ministre des Affaires étrangères, Mme Micheline Calmy-Rey, nous a écrit :

> Votre lettre du 19 août 2005 m'invitant à participer à la cérémonie du dévoilement du buste d'Henry Dunant à Prishtina le 8 septembre prochain m'est bien parvenue et je vous en remercie. Je ne serai pas en mesure d'être à Prishtina à cette date-là et ne puis dès lors pas accepter votre aimable invitation. Je souhaite plein succès à cet événement et félicite la Société Henry Dunant de son excellente initiative".[35]

J'ai aussi le plaisir de vous apporter le soutien de la République et canton de Genève et du CICR qui, non seulement encouragent cette manifestation, mais encore apportent une aide financière à la réalisation du buste. De même, l'Association « Genève : un lieu pour la paix » a encouragé et soutenu ce projet.

---

[34] Président de la Société Henry Dunant ; allocution prononcée le 8 septembre 2005, lors du dévoilement du buste d'Henry Dunant, à Prishtina.

[35] Berne, 31 août 2005.

De jeunes Kosovars enthousiastes et spontanés entourent le buste d'Henry Dunant
A l'arrière plan, MM. Besnik Lena de Struga en Macédoine
Roger Durand et Jean-Daniel Candaux

Il m'appartient surtout de remercier le professeur Gjyltekin Shehu qui a rendu possible cette manifestation et qui œuvre, depuis tant d'années, en faveur de la diffusion des idéaux d'Henry Dunant et des *Principes fondamentaux* de la Croix-Rouge internationale. Grâce à ses convictions et à son dynamisme, la Shoqata Henry Dunant du Kosovo est devenue une institution indispensable.

Pourquoi installer ici un tel un buste ?

Henry Dunant a inventé la recette des éléments qui forment les bases du Droit international humanitaire et de la Croix-Rouge :

– la neutralité du personnel soignant
– l'inviolabilité des blessés
– la nécessité d'un emblème commun
– l'organisation de sociétés permanentes
– la formation d'infirmiers compétents
– l'adoption d'un accord international sans limite de durée.

Entre 1859 et 1864, lorsqu'Henry Dunant conçoit et lance de telles idées, il démarre seul. Puis quelques amis le soutiennent. Par son enthousiasme, il convainc les décideurs, les puissants de ce monde. En une année et demie, lui et ses collègues du CICR (c'est-à-dire cinq simples citoyens d'une petite république) inventent la Croix-Rouge. Ils font en sorte que désormais, dans le monde entier, un ennemi vaincu, blessé, à terre, cesse d'être un objet de haine pour redevenir un frère humain, digne de respect.

Il importe de se rappeler cette vérité, chaque jour. Puisse ce buste contribuer au rappel de cet idéal permanent et universel !

BUSTE D'HENRY DUNANT OFFERT AU KOSOVO

GENÈVE ET LA PAIX
ACTEURS ET ENJEUX
TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE

Dans le cadre des manifestations commémorant le centième anniversaire du prix Nobel de la paix décerné à Henry Dunant, l'Association « Genève : un lieu pour la paix » a organisé un colloque historique qui s'est tenu du 1er au 3 novembre 2001, au palais de l'Athéné, à Genève. Les actes en ont été publiés en novembre 2005. Quatre des contributions évoquent la Croix-Rouge et Henry Dunant. Nous pensons que leur résumé pouvait intéresser les lecteurs de notre *Bulletin*.[36]

François BUGNION, directeur du Droit international au CICR, traite de *Genève et la Croix-Rouge* en précisant d'entrée que la Croix-Rouge est une organisation humanitaire et non pas un mouvement pacifiste. Il survole ensuite l'histoire de Genève pour finalement poser la question de savoir si la création de la Croix-Rouge à Genève est le fruit d'un pur hasard ou s'il y avait à Genève une tradition qui puisse expliquer ce choix géographique. Y avait-il des faits spécifiques ayant pu distinguer Genève d'autres cités d'égale importance ? Bugnion étaye sa conviction sur le fait que Genève avait toujours dû s'enfermer dans ses murailles et renforcer celles-ci sans pouvoir s'étendre en raison de son environnement politique hostile. Ville marchande et bancaire, ne pouvant compter sur son pays environnant, Genève a été "contrainte", pourrait-on dire, à un rayonnement lointain, économique, intellectuel, religieux, que Talleyrand résumera par une célèbre boutade : "Il

---

[36] Genève, novembre 2005, Association « Genève : un lieu pour la paix », cinquième volume de la *Collection « Genève : un lieu pour la paix »*, édité par Roger Durand en collaboration avec Jean-Daniel Candaux et Antoine Fleury, 624 pages, notamment 69-99, 123-139, 141-160 et 161-178, ISBN 2-940336-02-4.

y a cinq continents et il y a Genève". Calvin fera de cette cité d'à peine 10 000 habitants la capitale religieuse et intellectuelle de l'Europe protestante. Ville refuge, Genève se transforme en cité de prédication, d'enseignement et de diffusion. Ses très nombreuses imprimeries en attestent. La Réforme consacre le libre arbitre et la responsabilité de chacun. De là, un Etat qui ne détient aucune autorité qu'il n'ait reçue des citoyens.

François Bugnion en vient naturellement à Henry Dunant, ce jeune Genevois très actif dans le domaine humanitaire au niveau international. Avant que n'éclate sa vocation, qui aboutira à la naissance de la Croix-Rouge et des *Conventions de Genève*, il avait déjà été le promoteur de l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens. La Croix-Rouge demeure, aujourd'hui encore, un exemple de cet *Esprit* de *Genève* cher à Robert de Traz, ville qui n'a cessé de concourir au rayonnement de l'humanitaire et de la paix à travers le monde.

* * *

Véronique HAROUEL, juriste et historienne, traite de *Frédéric Passy*, *la Croix-Rouge*, *Genève et la paix*. Elle présente Passy en véritable pacifiste, contrairement à Dunant. Ils reçurent pourtant conjointement le premier prix Nobel de la paix, en 1901. Membre fondateur et secrétaire général de la Ligue internationale et permanente de la paix, puis président de la Société des amis de la paix, l'économiste Passy fondera plus tard encore l'Union interparlementaire pour l'arbitrage et la paix. Il manifestera son opposition aux barrières douanières, qui "entretiennent l'ignorance du voisin, les préjugés et la haine". Il dit à Dunant avoir apprécié son *Souvenir de Solferino*, en se disant toutefois pour l'éradication de la guerre et non pour le seul apport de secours aux victimes de celle-ci. Il est pour que l'on attaque le fléau à la racine.

L'année même de la remise du prix Nobel de la paix aux deux hommes en 1901, le *Bulletin international de la Croix-Rouge* publie un article où le CICR explique assez sèchement sa position à l'égard des pacifistes. Selon lui, les deux démarches ne s'excluent pas mais la "Croix-Rouge apporte des

soulagements effectifs à l'humanité souffrante, alors que les sociétés de la paix ne sont guère sorties du domaine de la théorie et des aspirations idéalistes". Cela n'a pas empêché la Ligue internationale et permanente de la paix d'accueillir, en tant que membres fondateurs, des personnalités majeures du CICR : Messieurs Gustave Moynier et François Bartholony. Il est toutefois significatif que dans les actes de la Ligue on ne trouve aucune mention des publications de Dunant ; mais c'était sans doute par égard envers Moynier, qui avait été l'artisan de l'éviction brutale de Dunant à la suite de la faillite frauduleuse de celui-ci. Mais Passy, malgré des relations courtoises avec Dunant, ne se manifestera pas lors du décès de ce dernier en 1910. En revanche, il publiera l'année suivante un texte très favorable à Florence Nightingale ; il parle des prodiges de l'Anglaise lors de la guerre de Crimée.

Véronique Harouel relève finalement, comme pour justifier l'animosité entre les deux hommes, que Dunant lui-même, dans son *Souvenir de Solferino*, disait qu'il fallait "renoncer aux vœux et aux espérances des membres de la Société des Amis de la paix, aux rêves de l'abbé de Saint-Pierre et aux nobles aspirations du Comte de Sellon". Elle remarque, toutefois, qu'en 1872 l'arbitrage de l'Alabama marque un temps d'entente réelle entre Dunant et Passy. En effet, en sa qualité de secrétaire général de la Société des amis de la paix, Passy est venu parler de la question des arbitrages internationaux devant l'assemblée de l'Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation fondée l'année précédente par Dunant.

Il n'en reste pas moins que Dunant et la Croix-Rouge gardent l'ambition de pouvoir humaniser la guerre par des mesures concrètes alors que Passy s'estime, lui, en position supérieure vis-à-vis de Dunant et de la Croix-Rouge. Il a le sentiment de les supplanter de toute la hauteur de son idéal. Véronique Harouel arrive à la conclusion que, face à Passy, Dunant peut être considéré comme étant un "paciste réaliste", un "pragmatique" auquel, seul, finalement appartiendra l'avenir lorsqu'ils reçoivent ensemble le premier prix Nobel de la paix.

Bernard DELPAL dissèque la complexité et les contradictions de Dunant : *Sous le signe de la croix blanche*, *Henry Dunant*,

mystique de la paix. Travail extrêmement méritoire car, jusqu'à ce jour, combien d'historiens, de biographes et d'hagiographes ne se sont-ils pas cassé les dents en voulant dresser l'image définitive de notre homme !

Bernard Delpal a étayé son étude non seulement en faisant appel aux écrits connus et publiés mais également sur une quantité d'essais souvent partiels et non publiés, sur des notes éparses conservées en vrac à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. La pensée et les convictions de Dunant sont parfois d'autant plus floues à définir qu'elles ont souvent varié drastiquement au fil des ans, des événements – notamment de son exclusion du CICR – de son état de santé et, disons-le, de son psychisme.

Souvenons-nous, par exemple, qu'après avoir vécu son adolescence sous l'influence du christianisme "mômier" du Réveil et des Unions chrétiennes, il deviendra hostile à toute Eglise, catholique ou réformée ; le christianisme devenant pour lui une "imposture" responsable de "pourriture" morale. Il publiera ses fameux tableaux concrétisant sa vision apocalyptique du monde que l'on n'a pas fini de tenter de déchiffrer.

Il cherchera pourtant à inciter les princes de ce monde à reconstituer la chrétienté d'autrefois, mais il est viscéralement anticlérical et considère que toute religion (islam compris) doit céder devant le christianisme. Il voudrait que tous les problèmes du monde soient traités au plan, non seulement international, mais universel. Sa notion de démocratie est soustendue de doutes. Il estime que les nations ont tout de même besoin d'être guidées par une juridiction supérieure. Il révèle d'ailleurs déjà cette pensée dans son *Souvenir de Solferino* quand il appelle à la création de sociétés nationales coordonnées par une instance internationale, pour une *Bibliothèque internationale universelle* et pour plusieurs autres "utopies" qui, pourtant, bien des décennies plus tard, deviendront souvent réalité. Le but final pour lui est l'accomplissement du plan de Dieu.

Il est pour le bien-être de tous, pour toutes les institutions d'intérêt populaire, pour la paix sociale et politique, pour le bien-être des ouvriers. Pourtant, il est contre le socialisme naissant, contre l'Internationale ouvrière de Marx. L'homme est paradoxal. De par son milieu et son éducation il est un philanthrope, un humanitaire mais avec une trajectoire de vie faite d'ambiguïté et de hardiesses.

Deux constantes demeurent tout de même dans sa pensée : la préservation de la paix et la lutte pour la dignité humaine. Il aura été un réel dénonciateur de la guerre mais, contrairement aux idéalistes de la paix comme Frédéric Passy (avec lequel il devra partager le premier prix Nobel de la paix), Dunant se révèle plus réaliste qu'eux. On lui reprochera de ne vouloir qu'"humaniser la guerre". Ce sera pourtant l'origine des *Conventions de Genève*, qui contribuent, – ne serait-ce que cela, ce serait déjà extraordinaire – à rendre le recours à la guerre plus difficile.

Bien qu'ayant été condamné par la justice à la suite de sa faillite frauduleuse et bien qu'exclu du CICR, il écrit au président de celui-ci, Gustave Moynier, pour lui rappeler la nécessité de continuer à secourir les soldats blessés lors de conflits armés, mais aussi pour lui signifier qu'il est plus urgent encore d'éradiquer la guerre en recourant à une vigoureuse campagne pacifique à l'échelle mondiale, dont lui, Moynier, devrait prendre l'initiative. Mais ce dernier est réaliste et pragmatique : il approuve ironiquement et refuse fermement. Dunant n'en continue pas moins à se lancer dans une action contre la guerre et le militarisme, contre le service militaire obligatoire, mais il est pour une campagne favorisant l'aide au développement des pays pauvres. Il fait une étude chiffrée et argumentée sur le coût réel de la guerre de Crimée de 1852. Il rédige une *Déclaration des droits humains*, mais il s'agit moins de donner un contenu juridique à son texte qu'un contenu moral, spirituel et humanitaire.

Devenu un vieillard solitaire et malade, il passera la plus longue période de sa vie à Heiden avant d'y mourir. Il y recevra les honneurs tardifs du monde qui le croyait mort mais il continuera

à écrire pour se justifier. Il écrira lui-même à son sujet : “Personne n’était mieux préparé que Henry Dunant pour entreprendre la grande œuvre dont il a été le promoteur”.

Bernard Delpal a eu l’insigne mérite de n’avoir pas donné une image monotypique de Dunant, en démontrant toute la complexité et les zones encore dans l’ombre du personnage. De plus, il a attiré l’attention sur le fait que les projets utopiques et prophétiques de Dunant sont souvent, de nos jours, au centre du débat politique et humanitaire. Malgré ces progrès, il reste encore bien du pain sur la planche pour les biographes de “notre” Dunant.

Roger DURAND, notre président, s’est plongé dans *Les grandes manœuvres d’Henry Dunant pour conquérir le premier prix Nobel de la paix*.

A la suite de son éviction subite du monde la Croix-Rouge consécutive à la faillite frauduleuse de ses affaires algériennes et à sa condamnation infamante, Dunant disparaît brutalement alors que sa gloire est au zénith. Désormais, c’est Gustave Moynier qui assumera l’avenir de la Croix-Rouge et la présidence du CICR jusqu’en 1910. Dès lors, Dunant n’aura de cesse, jusqu’à son dernier souffle, de revendiquer pour lui seul la paternité de l’institution. Il a soif de reconnaissance et de réhabilitation.

Roger Durand n’y va pas de main morte. Fidèle à sa soif de vérité, même si celle-ci doit faire mal et susciter la désillusion de certains, il n’a pas peur de ne rien nous cacher de ces démarches.

Oublié et humilié, malade, Dunant va mener, durant quelque cinq années, de réelles et subtiles manœuvres tous azimuts afin d’obtenir ce premier prix Nobel de la paix doté d’une somme considérable qui lui permettrait d’effacer certaines dettes et de lui rendre sa gloire perdue. Il va faire flèche de tout bois.

Dunant recherche minutieusement l’appui des pacifistes qu’il ne porte pourtant pas spécialement dans son cœur. Il se lance

dans une vaste étude des prophéties du prophète Daniel dans l'*Apocalypse*, qui entrevoit qu'une grande tribulation menace le monde. Il se fait valoir en publiant son *Avenir sanglant*.

Il devient penseur et apôtre de la paix à travers l'Europe où il fait jouer ses multiples relations jusque dans les sphères diplomatiques et princières. La baronne autrichienne Bertha von Suttner lui est toute dévouée. Elle fut en son temps l'égérie du richissime industriel suédois Alfred Nobel.

Il n'oublie pas qu'il est devenu citoyen de Culoz ; il est donc français. Malgré ses déboires algériens, il va rechercher l'appui des personnalités françaises pouvant soutenir son nom alors que celui-ci commence à circuler comme possible récipiendaire. Il adresse ses écrits à tous vents. Il suscite l'admiration de la princesse Gabrielle Wiszniewska à Paris, présidente de la Ligue internationale des femmes pour le désarmement général ; il se voit nommer président d'honneur de cette institution.

Et Dunant, l'ancien colonialiste, devient tout à coup un défenseur des droits des peuples du Tiers monde. Il rédige une *Adresse aux nations de l'Extrême Orient*. Il ne manque pas de s'immiscer dans le mouvement dirigé par le tsar Nicolas II de Russie en faveur d'une Conférence de la paix à La Haye. Il utilise subtilement "son" œuvre humanitaire comme levier pour que des portes s'ouvrent à lui.

Il s'acoquine avec deux Hollandais dévoués qui vont éditer et diffuser un ouvrage sur *Les origines de la Croix-Rouge*, ce qui sera évidemment d'autant plus bénéfique pour lui que son célèbre portrait de vieillard à la barbe fleurie va être très largement diffusé. L'ouvrage a été écrit pratiquement sous contrôle de Dunant. Il en enverra un exemplaire à un médecin norvégien, Hans Daae, qui revient des Balkans où il a été le témoin, comme Dunant en son temps, des horreurs de la guerre et de l'action bénéfique de la Croix-Rouge sur le terrain. Ce médecin sera d'ailleurs l'une des très rares personnes que Dunant acceptera de recevoir à Heiden. C'était très important. Il pourra également compter sur un poète norvégien membre du comité Nobel. Citons encore le fameux explorateur et politicien

Nansen et un certain médecin russe Smirnof, domicilié à Berne, qui lui rendra d'insignes services.

Finalement, tout a été scrupuleusement mis en place. Les jeux sont faits. Le prix Nobel de la paix est attribué à… Henry Dunant mais – ombre au tableau – il faut le partager avec le Français Frédéric Passy. C'est tout de même une somme considérable, 104 000 francs suisses de l'époque, que Dunant n'utilisera pas pour payer ses créanciers mais qu'il lèguera par testament à diverses œuvres humanitaires.

Jean PASCALIS

ASSOCIATION HENRY DUNANT D'ALBANIE

par Zeliha SHKULLAKU [37]

Le 24 juin 2006, notre association a organisé sa première activité à Domje, près de Tirana. Y participaient des centaines d'habitants et des élèves de l'école de ce village. Le président de la commune de Berxullë, Ymer Shanku, le directeur et l'équipe des enseignants de cette école participaient également à cette activité importante.

Le discours d'ouverture a été tenu par la présidente de l'association Henry Dunant qui, après avoir remercié les participants, a parlé de la vie et de l'œuvre de ce grand humanitaire.

Le directeur de l'école, M. Hysen Koldashi, a tenu aussi un discours. Enfin, un concert a été donné à l'occasion de la fondation de l'association. Les bacheliers ont récité des poésies dédiées à Henry Dunant, écrites par M. Besnik Lena. Les poésies ont créé une atmosphère chaleureuse chez les participants, qui ont applaudi les interprétations sincères. La secrétaire de l'association, Mme Sania Keta, et M. Ernest Daci, étudiant, ont distribué aux élèves plus de 300 blouses portant l'effigie d'Henry Dunant et plus de 300 dépliants traitant de sa vie et de son œuvre.

Cette manifestation a vivement impressionné tous les habitants. De même, plusieurs journalistes en ont parlé dans différents journaux du pays.

D'autres activités ont été organisées avec les élèves de l'école secondaire "Koli Gusho", à Pogradec. Enfin, des étudiants de la Faculté des langues étrangères, à Tirana, ont distribué des

---

[37] Présidente de la Shoqata Henry Dunant, fondée à Tirana le 7 mai 2006.

dépliants et M. Ernest Daci a fait une présentation de la vie et l'œuvre d'Henry Dunant.

STATUTS [38]

Dispositions générales

Article 1. Fondation de l'Association Henry Dunant à Tirana.

Article 2. Son siège se trouve à la rue H. Beg, Tirana. Elle opère en tant qu'association unique sur tout le territoire de la république d'Albanie.

Article 3. Elle sera enregistrée sur le Registre des sociétés des citoyens et des fondations, qui se trouve auprès du Tribunal, et, après l'enregistrement, elle assume la qualité de personne juridique.

Article 4. Elle a son propre sceau en langue française et en langue albanaise : "Association Henry Dunant, Tirana, Albania".

Article 6. Elle est indépendante et apolitique.

Article 7. Son travail et son activité sont publics.

Article 8. En collaboration avec la Croix-Rouge d'Albanie, les organisations humanitaires, les écoles de tous les niveaux, les organisations et les institutions sanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Société Henry Dunant à Genève, l'association vise à la propagation des idées d'Henry Dunant, fondateur de l'organisation internationale de la Croix Rouge, à l'application des *Principes fondamentaux* de la Croix-Rouge, au respect des *Conventions de Genève* de 1949 et des *Protocoles additionnels*

[38] Aux termes de la loi 8788 du 7 mai 2001 « Sur les organisations non lucratives » et de la loi 8789 du 7 mai 2001 « Sur l'enregistrement des organisations non lucratives ».

de 1997, ainsi qu'à l'information de la population sur ces documents juridiques, du Droit international humanitaire, dans l'octroi de l'aide sanitaire gratuite aux personnes économiquement menacées.

Pour informer la population de l'œuvre d'Henry Dunant, l'association organise des séminaires, symposiums, tables rondes, séances. Elle participe à différentes manifestations, organisées par d'autres organisations humanitaires et par la Croix-Rouge, à Tirana, en Albanie et à l'étranger.

Membres

Article 9. Chaque citoyen de la république d'Albanie qui accepte les statuts de l'association et son programme peut être membre de l'association. Les citoyens albanais qui travaillent provisoirement à l'étranger et les ressortissants étrangers qui vivent de façon provisoire ou permanente en Albanie, peuvent être également membres de l'association.

Article 10. L'adhésion est individuelle ou collective. Les membres de l'association sont : actifs, membres de soutien, donateurs, membres d'honneur.

Article 11. Les membres actifs sont les citoyens qui habitent de façon permanente en Albanie, qui paient leur cotisation et qui s'engagent dans les activités de l'association.

Les membres actifs peuvent également être des ressortissants étrangers qui vivent de façon provisoire ou permanente en Albanie. Ils ont le droit de :

– participer aux activités de l'association ;
– proposer et participer directement à l'approbation du programme de travail et à l'accomplissement des tâches de l'association ;
– examiner le travail des organes et des structures opérationnelles de l'association et évaluer leur travail ;
– être qualifiés pour l'accomplissement de tâches concrètes, participer à la prise de positions et à l'approbation des conclusions et des décisions ;
– élire et être élus par les organes de l'association ;

– posséder la carte de membre.

Article 12. Les membres de soutien, donateurs d'argent ou de cadeaux peuvent être des personnes physiques ou juridiques (citoyens, entreprises privées et publiques, organes étatiques et organisations) qui aident l'association par des moyens financiers ou avec toute autre forme d'aide matérielle.

Les organes de l'association publient les noms des membres de l'association et leurs contributions, ainsi que les données sur les dépenses.

Les membres d'honneur sont des personnes actives et distinguées de l'association et les citoyens de la société civile de la république d'Albanie et des pays étrangers qui, par leur travail, et, notamment par leurs mérites, ont apporté une contribution remarquable à la réalisation du programme et des activités de l'association.

Article 13. L'adhésion à l'association prend fin par la démission, par l'expulsion, par la radiation à cause du manque d'engagement dans les activités.

Les membres de l'association peuvent être expulsés également dans les cas où ils violent gravement les dispositions des statuts.

Article 14. Le plus haut organe de l'association est l'assemblée qui a les tâches suivantes :

– elle adopte le plan de développement ;
– elle élabore les modifications et les amendements aux statuts et adopte les nouveaux statuts ;
– elle adopte le règlement de son travail ;
– elle vérifie le mandat de ses membres ;
– elle adopte les programmes et le plan financier ;
– elle adopte le rapport de gestion et le rapport financier ;
– elle détermine les manières du financement ;
– elle élit le conseil exécutif, le conseil de surveillance, le président, le secrétaire et le caissier de l'association ;

– elle fonde, selon les besoins, la communauté active de l'association ;
– elle coopère avec la Société Henry Dunant qui siège à Genève, et avec les associations sœurs de Prishtina et de Paris ;
avec la Croix-Rouge d'Albanie, avec toutes les organisations humanitaires et non gouvernementales,
le Mouvement international de la Croix-Rouge,
avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève ;
– elle organise d'autres activités humanitaires, en vue de la diffusion des idées d'Henry Dunant ;
– elle applique les *Principes fondamentaux* de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les *Conventions de Genève* du 12 août 1949 et les *Protocoles additionnels* ;
– elle évalue les activités du conseil de direction, du président, du secrétaire et du trésorier.

Article 15. L'assemblée se réunit sur décision du conseil de direction, à l'initiative du président, à la demande des deux tiers des membres de l'association.

Article 16. L'assemblée peut prendre des décisions si plus de la moitié de ses membres participent à la séance. Alors les décisions sont adoptées à la majorité des membres présents.

Le conseil de direction de l'assemblée

Article 17. Le Conseil de direction est l'organe exécutif de l'association.

Président de l'association

Article 22. Le président de l'association : représente l'association ; convoque et dirige les séances du conseil de direction et de l'assemblée ; applique les décisions de l'assemblée ; signe les décisions et les autres actes adoptés par l'assemblée

et le conseil de direction ; le mandat du président dure quatre ans ; il est rééligible une fois.

Le secrétaire de l'association

Article 23. Le secrétaire de l'association : présente l'association ; informe régulièrement, contribue et encourage la réalisation du programme de travail des organes de l'association (l'assemblée, le Conseil exécutif) ; s'occupe de la coopération avec les organes de la Croix-Rouge.

Le service professionnel de l'association

Article 24. Pour accomplir avec succès les tâches déterminées par les statuts et le programme de travail, l'assemblée crée le service professionnel. Celui-ci accomplit des tâches professionnelles, analytiques, financières, administratives et techniques.

Information

Article 25. La population est informée sur les activités de l'association à travers les chaînes télévisées, les radios locales, étatiques et privées. L'association publiera également son bulletin afin d'informer ses membres et l'opinion publique des résultats de l'association.

Moyens matériels et financiers

Les moyens financiers de l'association sont : les cotisations de ses membres, ses activités et services, les dons et les cadeaux, d'autres sources.

Article 27. Pour assurer les moyens financiers, l'association peut exercer les activités suivantes :

– Travaux juridiques
– Travaux de comptabilité et calculs pour la vérification des factures du bilan, ainsi que consultations sur les impôts

- Publicité et propagande
- Services photographiques
- Emballages
- Activités de secrétariat et de traduction
- Consultations sur le hardware
- Consultations et offres sur le software
- Elaboration des données
- Entretien et réparation des machines à écrire et des systèmes calculateurs
- Toute activité dans le domaine de l'informatique
- Création et interprétation des œuvres artistiques
- Préparation et publication des œuvres artistiques
- Des activités divertissantes non programmées
- L'activité des bibliothèques et des archives
- Des activités sportives
- Des activités culturelles et récréatives non programmées
- D'autres activités et services non mentionnées ci-dessous. Ces activités sont organisées selon la décision du Conseil de direction en harmonie avec la loi.

Article 28. En cas d'interruption du travail de l'association, toute sa fortune est remise à la Croix-Rouge d'Albanie.

Dispositions finales

Article 31. Ces statuts entrent en vigueur depuis le jour de leur adoption.

HENRY DUNANT
ET L'INTERCITY DES CFF

Dans le précédent numéro de notre *Bulletin*, MM. Jean Pascalis et Jakob Kellenberger ont parlé de la nouvelle rame pendulaire ICN 500027-8 qui a été baptisée "Henry Dunant", le 8 juillet 2005, à Yverdon.[39]

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de donner une illustration de cette cérémonie. De profil, Mme Christiane Dunant (secrétaire générale de la Société Henry Dunant), MM. Jakob Kellenberger (président du CICR), Benedikt Weibel (président de la direction des CFF) et Eric Dunant (arrière petit-neveu d'Henry Dunant).

[39] Voir *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 22, 2004-2005, pages 118-119 et 120-124.

STATION « SOLFERINO » DU MÉTRO DE PARIS

par Mireille DESREZ [40]

Si vous passez par Paris, la Régie autonome des transports parisiens (RATP) vous invite à vous arrêter à la station de métro Solferino.

C'est la première fois qu'à Paris le nom d'Henry Dunant est accolé à celui de Solferino. En effet, il y avait la station Solferino, la rue de Solferino, le pont Solferino, ainsi que de nombreuses rues des grandes batailles du Second empire, mais Henry Dunant n'apparaissait pas. C'est désormais chose faite.

Cette réalisation heureuse est une longue histoire commencée, il y a une quinzaine d'années par le groupe de recherches historiques de la Croix-Rouge française, composé d'un nombre de personnages variés : médecins, militaires, historiens, journalistes … et animé par Mireille Desrez. Le projet avait été largement ébauché, puis abandonné hélas.

Il repartit, il y a trois ans, grâce à l'Association Henry Dunant qui le présenta au professeur Marc Gentillini, alors président de la Croix-Rouge française, pour fêter le 140e anniversaire de sa création.

Le 5 novembre 2004 fut dévoilé le panneau dédié à Henry Dunant "Fondateur de la Croix-Rouge", sur le quai du métro Solferino. Au-dessous de son portrait on peut lire :

---

[40] Présidente de l'Association Henry Dunant de France ; voir aussi *Le mot*, no 27, 3e et 4e trimestres 2004, Paris, Association Henry Dunant, page 4.

Henry Dunant (1828-1910)
Fondateur de la Croix-Rouge

Bataille de Solferino, 1859 : les armées napoléonienne et sarde sont unies face aux forces autrichiennes, qui occupent le nord de l'Italie depuis 1815. Plus de 400 000 hommes s'affrontent durant quinze heures, sous un soleil de plomb. Au fusil, à la baïonnette, au canon, au

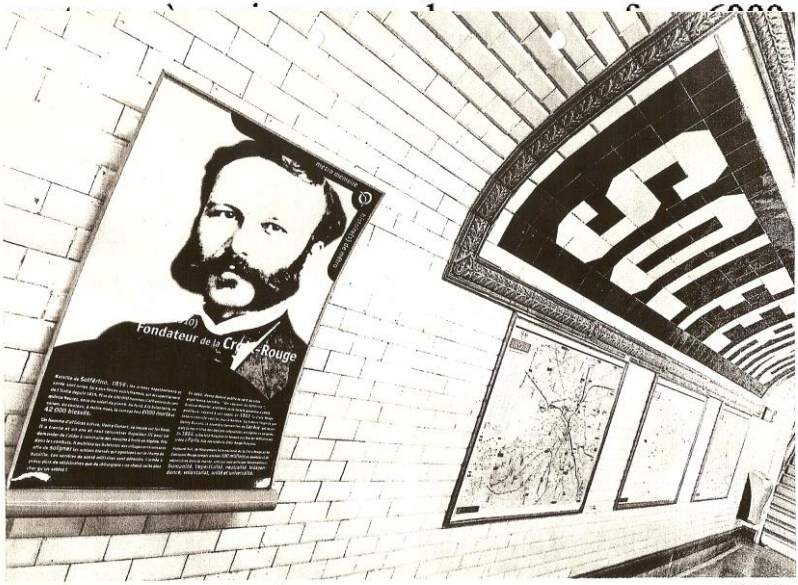

© RATP - © RATP - Photo : Bruno Marguerite 6318d49 -

Un homme d'affaires suisse, Henry Dunant, se trouve sur les lieux. Il a trente et un ans et veut rencontrer Napoléon III pour lui demander de l'aider à construire des moulins à huile en Algérie. Pris dans les combats, il mobilise les habitants des villages environnants afin de **soigner** les soldats blessés qui agonisent sur le champ de bataille. Les services de santé militaires sont débordés. L'armée a prévu plus de vétérinaires que de chirurgiens : un cheval coûte plus cher qu'un soldat !

En 1862, Henry Dunant publie le récit de cette expérience terrible, "Un souvenir de Solferino". Gustave **Moynier**, président de la Société genevoise d'utilité publique, répond à son appel. En **1863**, la Croix-Rouge Internationale voit le jour à **Genève**. Egalement inspirée par Henry Dunant, la première Convention de Genève, qui reconnaît la neutralité des équipes soignantes, est signée un an après. En **1864**, la Société française de Secours aux Blessés militaires est créée à **Paris**. Elle deviendra la **Croix-Rouge française**.

Aujourd'hui, le Mouvement international de la Croix-rouge et du Croissant Rouge compte environ **100 millions** de membres et de volontaires dans le monde, unis par sept principes fondamentaux : **humanité**, **impartialité**, **neutralité**, **indépendance**, **volontariat**, **unité** et **universalité**.

Suivie d'un vin d'honneur, la cérémonie eut lieu dans le métro, puis dans les salons dorés très Second empire du ministère des Transports.

Ce fut la présidente de la RATP qui fut maître d'œuvre de cette manifestation, avec le président de la Croix-Rouge française et à l'initiative de l'Association Henry Dunant de France.

Cette histoire continue puisque les deux quais de la station seront décorés entièrement sur ce triple thème : Solferino – Henry Dunant – Croix-Rouge.

Si l'Association Henry Dunant regrette un peu qu'un partenariat n'ait pas été aussi serré qu'elle l'aurait souhaité, elle est heureuse que la réalisation ait eu lieu, puisqu'elle en avait été l'inspiratrice.

Ce qui est l'essentiel.

Henry Dunant est donc maintenant à la station « Solferino » du métro de Paris, et il nous y attend !

PROJET D'UN BILLET DE 25 FRANCS CRÉÉ PAR ROGER PFUND

A l'occasion du World Economic Forum, Annual Meeting 2006, à Davos, un livre d'art créé pour la circonstance, a été offert aux participants.[41] Inspiré par Nijinski, les thèmes de la "foule", de l'"indien", Pola Negri, Arthur Rimbaud, Maria Callas, le talentueux graphiste se mue en artiste fulgurant. Comme le précise la préfacière Yvette Clerc :

> There is no contradiction between the banknote and the painter.
>
> The artist is the man behind the colour, the layers, the matter, the copper-plate engraving.
>
> Using a data-processing structure and meticulous precision, Pfund's banknote is composed of numerous layers that create the screens, the themes, the symbols, the faces and the landscapes of the notes.
>
> His painting consists of structuring and dismantling, construction and deconstruction.

* * *

De la sorte, le lecteur n'est par surpris de trouver encarté dans la page de couverture 2, un projet de billet (suisse ?) de 25 francs. Une riche introduction permet de décrypter plusieurs contenus iconographiques et graphiques :

> Specimen banknote designed by the Swiss artist Roger Pfund, printed by the Swiss banknote printer Orell Füssli Security Printing on Securency's unique Guardian® polymer substrate

---

[41] Roger PFUND, *Paintings*, Davos, World Economic Forum, Annual Meeting 2006, environ 142 pages, notamment page de couverture 2.

Reverse side

Europe, an inexhaustible cultural abundance illustrated by great achievements, artists ans intellectuals such as Mirò, Horta, Leonardo Da Vinci, Einstein, the Guggenheim Museum in Bilbao and the cathedral Notre Dame de Paris.

Guardian® is a polymer substrate used in the printing of banknotes. This technology is already adopted for the banknotes of more than 20 countries throughout the world.

The transparent window(s) and a whole range of other highly innovative security features allow central banks to issue very secure banknotes that are well protected against counterfeiting.

These polymer banknotes are very durable and will last 4 to 5 times more in circulation than traditional paper banknotes.

Front side

Thematic features

Switzerland, fountain of Europe and homeland of the Red Cross with its founder Henry Dunant.

The Alps, birthplace of four major rivers, the Rhône, the Rhine, the Tessin and the Inn. Also featuring the Lake Lucerne and its peculiar shape.

Roger Pfund
Painter, graphic artist and designer agi
Born in Bern in 1943
Swiss and French nationality
SInce 1971 lives and works in Carouge, Geneva
Atelier Roger Pfund Communication visuelle sa
Graphic design, communication,
architecture and design.

Four main fields of Roger Pfund's activities

Banknote and Fiduciairy fields

1971 Awarded 1st prize in Swiss National Bank new series banknote design competition independent graphic designer. Mandate for the creation of the reserve series of Swiss banknotes.

Beginning of thematic notes.

Development of the first computer-aided designs.

On the European level, Roger Pfund is one of today's top specialists in the design and technique of banknotes and securities.

Distinction Officier des Arts & des Lettres.

Since 1977 Collaboration with Orell Füssli Security Printing Ltd research and development of new security techniques.

1982-1997 last series for Banque de France.

Since 1987 Adviser and member of the Swiss National Bank's working group.

1996 European Monetary Institute, Frankfurt, Euro Banknote competition 1st prize of international jury.

2000-2003 Creation of new Swiss passport.

Collaboration with SICPA, Securency (Australia) InnoviaFilms KBA-GIORI.

ÉCOLE SECONDAIRE HENRI-DUNANT À BLAINVILLE

Saint-Eustache, *le 1er mai 2006* – Aujourd'hui, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) inaugurait officiellement la nouvelle école secondaire de Blainville. Lors de cette activité de grande envergure, la présidente du conseil d'établissement de l'école, Mme Sylvie Robberts accompagnée d'élèves a dévoilé l'appellation de la nouvelle bâtisse « école secondaire Henri-Dunant ».

Choix du nom

A la suite d'un concours lancé auprès des familles des élèves et des membres du personnel de l'école afin d'obtenir des propositions de noms, chacun y allant de sa créativité et de sa réflexion, plusieurs propositions ont émergé. Parmi l'éventail mis en liste, les membres du comité du nom ont retenu : *école secondaire Henri-Dunant*, nom proposé par Mme Manon Cholette, secrétaire de l'école. Par la suite, le nom a été adopté par le conseil des commissaires de la CSSMI.

Les critères de sélection spécifiaient, entre autres, que le nom devait refléter la réalité du milieu et favoriser un sentiment d'appartenance, qu'il devait être approprié à une école secondaire et que le nom devait avoir un caractère signifiant et positif. Philanthrope suisse, Henri Dunant est l'homme dont la vision a conduit à la création de ce qui est aujourd'hui le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il faut savoir qu'une des particularités de cette école est que tous les élèves reçoivent une formation en secourisme, appropriée à chaque niveau en fonction de leur âge, de la mi-avril à la mi-mai. Les formations sont dispensées par des formateurs qualifiés par la Croix-Rouge.

Ainsi, avec les cours de secourisme qui se donnent, les jeunes ont la chance de s'ouvrir vers les autres et de développer des valeurs d'entraide, de respect, de don de soi ; de paix et de partage ; qui sait cette école sera peut-être une source d'entraide internationale.

Des élèves au cœur de l'école

La présence de nombreux élèves a agréablement teinté cette activité officielle et a permis aux invités de connaître davantage la couleur de ce nouveau lieu d'enseignement. Dès l'arrivée des invités, des élèves représentants de classe accompagnaient les convives pour la traditionnelle visite des lieux. De plus, des "apprentis journalistes" impliqués dans le journal de l'école, intitulé l'*Oracle*, ont interrogé les dignitaires. On a pu notamment apprendre que l'école a coûté près de 14 millions.

Cette école secondaire bourdonne déjà de services et d'activités complémentaires qui en font un milieu dynamique et ouvert sur la communauté. Plusieurs kiosques permettaient de voir les particularités de l'école, notamment des cours de premiers soins, une exposition sur l'environnement, un salon aménagé d'œuvres d'art d'élèves et un kiosque sur le volet création littéraire et médias.

Organisation fonctionnelle et pédagogique de la bâtisse

Des intentions conceptuelles ont conditionné l'organisation fonctionnelle pédagogique de l'école, notons particulièrement la localisation de la bibliothèque, située au cœur de l'école, permettant une organisation pédagogique appliquée à la réforme de l'enseignement au secondaire. Ainsi les classes, laboratoires et ateliers disposés autour de la bibliothèque, permettent à chaque niveau pédagogique d'y accéder rapidement et simplement. De plus, cette conception facilite les circulations permettant ainsi à l'élève de se repérer aisément dans le bâtiment.

Œuvre d'art : vitrail

Rappelons que, dans tout nouvel établissement scolaire, une œuvre d'art unique doit spécialement être créée et adaptée à la nouvelle bâtisse. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du ministère de la Culture et des communications du Québec. A l'école secondaire Henri-Dunant, on retrouve l'œuvre d'art au cœur même de l'école à la bibliothèque au niveau mezzanine. Il s'agit d'une sérigraphie réalisée par l'artiste Annie Thibault, qui a pour titre *Des spores et des poussières d'étoiles*, *2005*. De plus comme touche originale, nous retrouvons un rappel de l'œuvre d'art dans chaque local de classe ainsi que dans le salon du personnel.

Certes, la directrice de l'école, Mme Françoise S. Thibodeau, était manifestement enthousiaste de pouvoir officialiser l'ouverture de son établissement d'enseignement qui accueille plus de 800 élèves. L'inauguration officielle s'est déroulée en présence de personnalités dont M. Richard Legendre, député du comté, M. François Cantin, maire de Blainville, Mme Paule Fortier et M. Jean-François Lachance, respectivement présidente et directeur général de la Commission scolaire.[42]

[42] Source : Judith Lapierre, communiqué de presse, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-îles, Québec, Canada.

LES PERSONNALITÉS DE GENÈVE

Le Bienfaiteur

Henri Dunant, *fondateur de la Croix-Rouge, naît à Genève en 1828 et se consacre dès son plus jeune âge aux actions charitables.*

Ce bienfaiteur a l'idée de fonder une organisation destinée à secourir les blessés des deux camps en improvisant des soins lors de la bataille de Solferino.

Chasselas

2005

APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

GENÈVE

12,0%vol. LA CAVE DE GENÈVE - SATIGNY 75cl

UN CHASSELAS GENEVOIS DÉDIÉ AU « BIENFAITEUR »

La Cave de Genève, à Satigny, a eu l'excellente idée de lancer une collection de vins typiques du terroir,[43] en les associant à des personnalités bien connues comme

– le comédien Michel Simon
– la rebelle Emilie Gourd
– la nomade Ella Maillart
– le mélomane Ernest Ansermet
– l'impératrice Elisabeth de Wittelsbach
– le savant Horace-Bénédict de Saussure
– l'écrivain-poète Nicolas Bouvier
– le pionnier Guillaume-Henri Dufour
– le penseur Jean-Jacques Rousseau
– et notre philanthrope favori.

L'étiquette l'appelle « Le Bienfaiteur » et précise :

"**Henri Dunant**, fondateur
de la Croix-Rouge, naît à Genève
en 1828 et se consacre dès son plus
jeune âge aux actions charitables.

Ce bienfaiteur
a l'idée de fonder
une organisation
destinée à secourir
les blessés des deux camps en improvisant
des soins lors de la bataille de Solferino".[44]

---

[43] Dans l'ordre qui suit, voici les cépages choisis pour chacune des personnalités : rosé de gamay, pinot noir, chardonnay, assemblage de cépages blancs, pinot blanc, sauvignon gris, gamay, assemblage de cépages rouges, œil-de-perdrix, chasselas.

[44] Cépage traditionnel par excellence, ce Chasselas est prodigue en arômes. Au nez, il évoque les fleurs blanches et le miel avec une jolie touche minérale. En bouche, il est agréable, rond et d'une belle fraîcheur. Les amateurs de vin friand et léger apprécieront sa générosité.

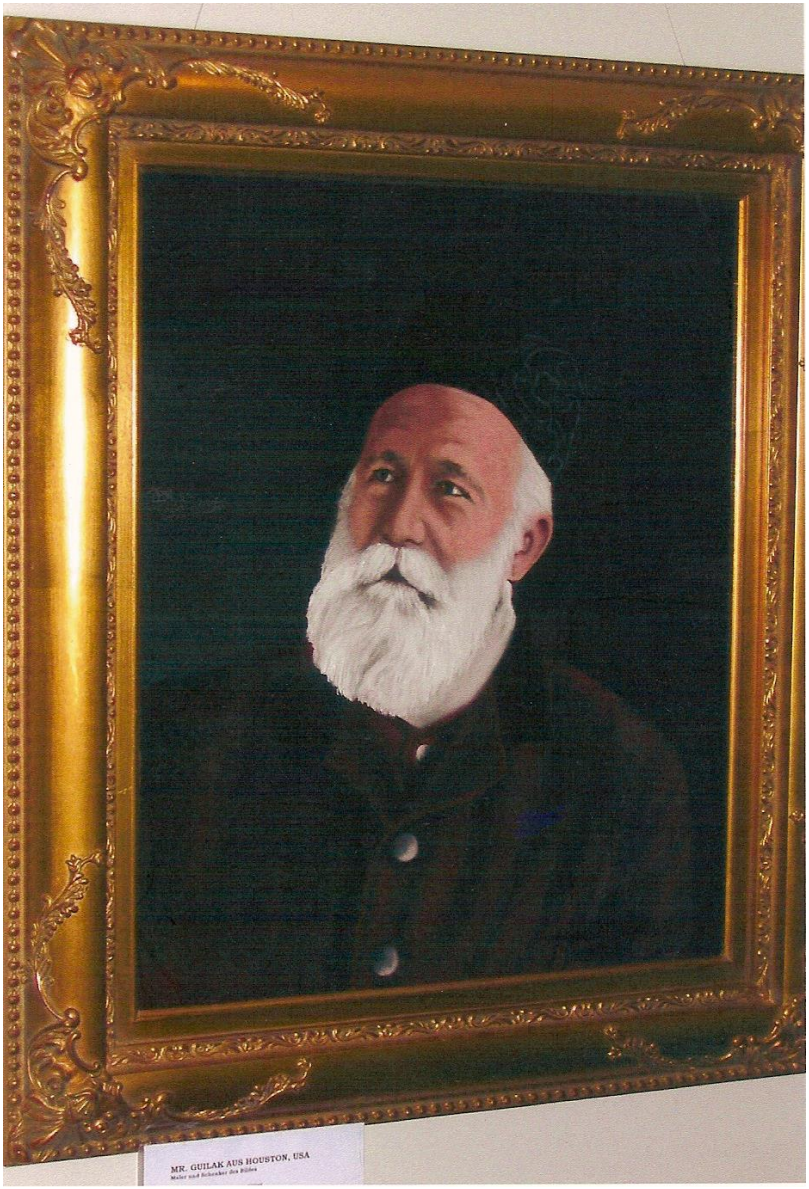

MR. GUILAK AUS HOUSTON, USA
Maler und Schenker des Bildes

LE TEXAN GUILAK CRÉE UN PORTRAIT D'HENRY DUNANT [45]

par Hans AMANN

Le Musée Henry Dunant de Heiden accueille des visiteurs du monde entier. Il arrive parfois que ceux-ci veuillent exprimer leur admiration et leur sympathie pour l'œuvre du philanthrope en offrant un cadeau.

C'est ainsi que nous avons reçu, il y a quelques mois, un grand portrait d'Henry Dunant (60 x 80 cm) dans un somptueux cadre doré. Le paquet venait de Houston, au Texas.[46]

M. et Mme Guilak séjournaient aux environs de Heiden pour leur santé ; ils en ont profité pour visiter plusieurs fois notre Musée. De retour au Texas, M. Guilak, qui est originaire d'Iran, a réalisé ce remarquable portrait à la peinture à l'huile pour l'offrir au Musée. Dans le mot d'accompagnement, la femme de l'artiste expliquait : "My husband painted Mr Dunant's picture with a lot of love and admiration for a man who dedicated his life for Peace".

Désormais, tous les visiteurs peuvent admirer ce magnifique portrait à l'entrée du Musée Henry Dunant de Heiden.

---

[45] Titre original : "Ein Dunant-Bild aus Texas" ; adaptation française par Roger Durand.

[46] Détail piquant, l'œuvre a généreusement été offerte, ainsi que les frais d'envoi, par M. Guilak. Toutefois, la Confédération suisse a taxé le Musée des frais de TVA, qui s'élèvent à quelque 200 francs !